

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°46 - AVRIL 2021

Proximité et engagement : rendons hommage à celles et ceux qui s'engagent pour nous au quotidien



» Les agents de la Ville sont pleinement mobilisés à L'Embarcadère, l'un des premiers centres de vaccination contre la Covid-19, ouvert à Aubervilliers dès le 18 janvier.

ÉDITO



À Aubervilliers, les agents resteront pleinement mobilisés pour que nos services soient ouverts au public, les écoles et les crèches resteront accessibles pour les enfants des personnels soignants et en « première ligne ». Dans un souci de proximité, nous avons mis en place un centre de vaccination à L'Embarcadère. Sur place, les agents permettent d'assurer un service continu de qualité. En deux mois et demi, plus de 6 500 personnes ont été vaccinées. Cependant, nous pourrions faire davantage si nous disposions de doses supplémentaires.

Avec les services et le personnel, nous nous sommes mobilisés pour permettre à nos enfants de suivre leur scolarité. La continuité éducative est l'une de mes grandes préoccupations. Nous parlons de l'avenir de nos enfants, de celle de notre ville. C'est pourquoi, je regrette que le personnel en lien avec les plus jeunes (professeurs, ATSEM, animateurs...) n'ait pas été considéré comme « prioritaire ». Pour ma part, en cohérence avec mes idées, j'ai demandé à ce qu'une liste soit établie pour les agents en « première ligne » volontaires pour bénéficier de vaccins lorsque des rendez-vous n'ont pas été honorés ou que des doses ouvertes risquent d'être jetées le soir. Nous poursuivrons de telles mesures.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de
Plaine commune
Conseillère régionale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

Budget 2021 : « Nous réaliserons ce que nous avons annoncé »



» Faire davantage en dépit des difficultés imposées par le contexte sanitaire, tel est le défi que Karine Franclet a choisi de relever.

Interview de Madame le Maire **Karine Franclet**, quelques jours après le vote d'un budget où se lisent les effets de la crise sanitaire, mais aussi, et d'abord, la recherche d'un **mieux-être pour les Albertivillariens**.

Karine Franclet, votre mandature s'inscrit dans une crise sanitaire mondiale inédite. Dans de telles conditions, comment faites-vous pour rester en lien avec les habitants ?

Ce que j'ai fait lors de ma campagne électorale, je continue à le faire, c'est-à-dire être sur le terrain, à l'écoute des Albertivillariens. Ce que font aussi les élus des différentes délégations. Cette présence est devenue moins évidente avec la Covid-19, car nous devons faire très attention aux gestes barrières. Mais on ne peut pas remporter une élection et ensuite s'enfermer dans sa tour d'ivoire. J'ai d'ailleurs mis en place le dispositif « Allô Madame le Maire » [coordonnées en page 21], via lequel je réponds personnellement aux habitants qui me téléphonent. Mais rien ne remplace le terrain pour accompagner au quotidien les administrés, et ainsi répondre au mieux à leurs préoccupations.

Puisque vous êtes sur le terrain, précisément, pouvez-vous nous dire quelles sont, en ce moment, les attentes des habitants ?

Les soucis actuels sont liés à la crise que nous connaissons. La santé de chacun est au premier plan. Dès le 18 janvier, nous avons mis en place un centre de vaccination. Notre ville a été l'une des premières à pouvoir offrir ce soin essentiel. Fin mars et de très nombreux Albertivillariens ont déjà été vaccinés. Les autres préoccupations qui en découlent sont les aides aux plus démunis, aux personnes âgées et aux familles durement éprouvées par les effets de la crise sanitaire. Mais cette crise ne veut pas dire qu'il faut oublier les doléances des Albertivillariens recueillies lors des rencontres citoyennes, lesquelles avaient été organisées pour élaborer notre programme en collaboration avec eux. Par exemple, nous savions qu'il fallait allouer davantage de moyens à la sécurité et que la police municipale demandait des effectifs supplémentaires pour répondre à tous les besoins. Chose que nous avons actée lors du vote du budget le 11 mars dernier.

À propos de ce budget, comment faites-vous pour le maintenir à l'équilibre et ne pas surendetter la Ville, en raison précisément de la crise sanitaire ?

Notre budget est un budget de fonctionnement maîtrisé et un budget d'investissement réaliste. Autrement dit, nous allons réaliser ce que nous y avons inscrit. Pour 2019, par exemple, vrai dernier exercice de mon prédécesseur, plus de 33 millions d'euros étaient prévus pour

différents projets, alors que 16 millions seulement ont été réellement investis. Quel intérêt de présenter un tel budget, si ce n'est pour faire ce que j'appelle « de l'affichage » ou des promesses non tenues ? Quant à l'exercice 2020, la Covid-19 a forcément engendré des surcoûts, mais elle a aussi empêché certaines réalisations. Je pense notamment à l'Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (OMJA), à Aubervacances-Loisirs (AVL) et à la Caisse des écoles, qui n'ont pas utilisé toute l'enveloppe qu'on leur avait accordée. Nous avons donc déduit cet excédent de leur nouvelle subvention. À terme, ils disposeront du même montant, il n'y aura aucune baisse, et cela se fera en parfaite entente avec eux. C'est un principe de bonne gestion et de solidarité pour pallier les surcoûts de la crise sanitaire comme l'achat de masques, de gel hydro-alcoolique, etc. Et en juin, il sera toujours possible de rectifier le budget, si besoin, en fonction de l'évolution de la situation.

« J'irai chercher le plus de subventions possible et je défendrai notre ville. »

Quels sont les autres surcoûts engendrés par cette crise ?

Il y a la dépense supplémentaire accordée au Syndicat intercommunal pour la restauration collective (Siresco), d'un montant de 500 000 euros. Pendant près de trois mois, les familles n'ont pas payé la cantine, ce qui a engendré un déficit. L'école est mise à rude épreuve par cet épisode, notamment dans les domaines de l'égalité des chances et de la réussite scolaire ; 20 % de crédits supplémentaires y ont donc été affectés. Je veillerai également de très près au programme de réussite éducative (PRE). Des travaux

seront aussi menés dans les établissements scolaires, même s'ils ne sont pas liés à la crise sanitaire. Aubervilliers compte quelques écoles récentes, mais la plupart sont anciennes et en mauvais état. Depuis la rentrée de septembre 2020, 873 000 euros de travaux ont déjà été engagés, en supplément du plan de 2,5 millions d'euros initialement prévus. C'est un plan massif d'investissement. Une autre priorité est d'agir sur l'entretien au quotidien. Nous allons créer un guichet unique avec des brigades d'intervention qui pourront intervenir rapidement. J'irai aussi chercher des financements afin que les écoles soient toutes équipées de tableaux numériques.

Vous dites « aller chercher des financements », qu'entendez-vous par-là ?

Je vais tout simplement faire ce qu'un maire doit faire et qui n'a pas été fait sous l'ancienne mandature : demander le plus de subventions possible et défendre

notre ville. J'irai donc chercher des aides auprès de la Région, du Département, et pourquoi pas du Fonds social européen (FSE). Notamment pour la piscine du Fort d'Aubervilliers, chantier porté par l'ancienne mandature et signé à deux jours du second tour des élections municipales. Quoi qu'il en soit, nous défendons la nécessité d'une école et d'une crèche dans ce quartier, du fait de la création de nouveaux logements. Quant à la piscine, il faut savoir que si les travaux prennent du retard, la commune devra payer 4,7 millions d'euros de pénalités. Modifier ce projet contreviendrait également aux règles des marchés publics et de la concurrence, et mettrait en danger, juridiquement, la Mairie d'Aubervilliers. Mais en y réfléchissant bien, pourquoi les habitants d'une ville comme la nôtre et de la Seine-Saint-Denis n'auraient-ils pas la possibilité de disposer d'un équipement adapté, attractif et ludique ? Des familles situées

sur un territoire socialement défavorisé ne mériteraient-elles pas un tel lieu ?

Qu'est-ce que la charte de la laïcité qui a été adoptée lors du dernier conseil municipal ?

Elle s'inscrit tout simplement dans la continuité de la charte de la Région Île-de-France. En clair, les bénéficiaires de subventions de la Ville devront dorénavant promouvoir et faire respecter les valeurs de la République et le principe de laïcité. Si certaines associations remettent en cause ces principes, elles seront privées de subventions. La laïcité est le socle de notre société, elle donne à chacun la liberté d'exercer sa propre religion dans la sphère privée et de respecter l'autre. La laïcité est pour moi synonyme de liberté. Rien de plus. Mais c'est déjà énorme.

Propos recueillis par **Céline Raux-Samaan**

Budget voté à la majorité le 11 mars 2021



DÉPENSES

133,4 M€ Dépenses prévues (hors investissements) de la Ville d'Aubervilliers :



72,6 M€

Masse salariale des agents titulaires de la Ville et des contractuels.



4,9 M€

Contributions aux partenaires de la Ville chargés d'une mission de service public (Centre municipal de santé, Fabrique de Santé, Centre communal d'action sociale, sapeurs-pompiers, etc.)



2,9 M€

Subventions aux associations.



20 %

Pourcentage supplémentaire de crédits affectés à l'école primaire.



INVESTISSEMENTS

35,5 M€, dont :



4,3 M€

Achèvement du groupe scolaire du Landy.



1,3 M€

Construction d'une école au Fort d'Aubervilliers.



355 000 M€

Construction d'une crèche au Fort d'Aubervilliers.



2,8 M€

Rénovation et entretien des bâtiments scolaires et des crèches.



2 M€

Rénovation de quatre équipements sportifs : le centre nautique Marlène-Peratou, le gymnase Guy-Môquet et les stades Auguste-Delaune et du Docteur-Pierre.



10 M€

Investissements habituels pour une commune comme Aubervilliers (réserves foncières, entretien des bâtiments communaux, des espaces extérieurs, matériel, parc informatique, etc.)



RECETTES

159,3 M€ de recettes prévisionnelles, parmi lesquelles :



103,5 M€

Taxes et impôts prévisionnels (la taxe foncière et la compensation de la taxe d'habitation concourant pour 61,2 M€).



10,4 M€

Recettes tarifaires prévisionnelles des services publics locaux.



27,5 M€

Dotation globale de fonctionnement (DGF).



14,8 M€

Fonds intercommunal et régional de mutualisation des ressources.



EMPRUNTS

9,7 M€ Cet emprunt n'aggrave pas l'endettement de la Ville, puisqu'il reste inférieur au capital de la dette antérieure remboursée partiellement pendant l'exercice.



[Trois questions à...]

José Lesserre, adjoint au Maire en charge des Finances et des Marchés publics.

José Lesserre, qu'avez-vous à nous dire sur le budget voté le 11 mars dernier ?

La priorité de notre budget, c'est le principe de réalité. Lors de l'exercice précédent, nous avons été obligés de voter un budget qui avait été « gonflé » par l'opposition actuelle. Nous venions d'être élus, il était donc techniquement impossible de le modifier. Je rappelle que la gauche avait inscrit 58 millions d'euros de travaux, avec un emprunt d'équilibre de 29 millions d'euros. La différence entre notre budget et celui de nos prédécesseurs, c'est que le nôtre correspond aux dépenses qui vont être engagées cette année. Un exemple : si l'on considère que le coût de la rénovation du stade Docteur-Peyre s'élèvera à 1,5 million d'euros,

la somme que nous avons décidé d'inscrire est celle qui pourra être investie en 2021, soit 379 000 euros.

Quelles sont les priorités de votre budget ?

Nous intégrons nos priorités au budget global. La sécurité, mais aussi de grands projets à venir, le démarrage du Fort d'Aubervilliers, avec la construction d'une école et d'une crèche, l'achèvement de l'école du Landy. Les équipements sportifs, enfin, qui représentent une part non négligeable du budget communal (2 millions d'euros), notamment le centre nautique Marlène-Peratou, le gymnase Guy-Môquet et les stades Auguste-Delaune et du Docteur-Peyre.

Que pensez-vous de la suppression de la taxe d'habitation pour la plupart des contribuables d'Aubervilliers ?

En 2016, nos prédécesseurs avaient augmenté la taxe d'habitation et la taxe foncière parce que la Ville n'avait plus les moyens d'investir, contrairement à sa promesse de 2014. Je trouve donc cette décision juste pour les habitants, d'autant plus que l'État la compense. Néanmoins, si la Ville rencontre des problèmes financiers, elle est désormais privée de ce levier. Ne reste donc plus que la taxe foncière, payée par les propriétaires, et dont les taux sont ici très élevés.

Propos recueillis par **Alix Rampazzo**

» Retrouvez une interview plus complète de José Lesserre en page 22.

Ces agents qui rendent la ville propre

Les Albertivillariens les croisent tous les jours dans les rues ou au pied de leur immeuble. Ils sont connus de chacun. « Ils », ce sont **les agents de la propreté de Plaine Commune**. Nous sommes allés à la rencontre de six d'entre eux. Galerie de portraits.

Par **Michaël Sadoun**



« Pour faire ce métier, il faut rester zen ! »

Noël Geyer, 58 ans et 4 années d'ancienneté, exerçait autrefois dans le secteur du transport. Puis il est entré à l'unité Propreté et Cadre de vie de Plaine Commune. Comme beaucoup de ses collègues, ce natif d'Aubervilliers ne parvient pas à comprendre l'incivisme. « *Le plus déplaisant, ce sont les insultes et le mépris. Certaines personnes jettent leurs ordures exprès sous notre nez pour nous provoquer. Pourtant, nous sommes à leur service* », déplore-t-il. Au volant de sa balayeuse, il regarde la ville changer. « *Elle s'embellit, de nouveaux quartiers se construisent. Je trouve dommage que les gens jettent des débris par terre alors qu'ils ont une corbeille de rue devant eux. C'est un problème d'éducation* », regrette-t-il. Et de conclure : « *Pour faire ce métier, il faut rester zen !* »



« Certains habitants reconnaissent le travail que l'on fait »

Philippe Marthou, 57 ans et 22 années d'ancienneté, apprécie le métier d'agent de propreté polyvalent. Il aime travailler dehors et fait contre mauvaise fortune bon cœur lorsque le temps est très froid. Bien sûr, il peste contre ceux qui ne respectent pas son travail. Des propriétaires de chien ne ramassent pas les déjections de leur animal, d'autres jettent leur mégot par terre. « *Parfois nous leur signalons, mais ils nous répondent : "Vous êtes payés pour ça !" Donc nous finissons par ne plus rien dire. Nous sommes résignés* », se désole Philippe. Mais cet ancien mécanicien préfère voir le côté positif de son métier : « *Certains habitants nous félicitent et sont reconnaissants du travail que nous effectuons pour rendre la ville propre. Pour ma part, je me rends utile, et cela me correspond* », conclut-il.



« J'ai trouvé un cadavre de sanglier avenue Félix-Faure ! »

Daniel Ursule, 59 ans et 30 années d'ancienneté... À quelques années d'une retraite bien méritée, il fait partie des « anciens ». Il est un peu la mémoire de l'unité. « *Les quartiers ont beaucoup changé et la population s'est nettement accrue. Hélas, le savoir-vivre a régressé. On pense que le fait de payer des impôts donne le droit de salir* », s'agace-t-il. Volubile, Daniel Ursule raconte volontiers ses souvenirs. « *On trouve de tout dans les rues. Par exemple, un cadavre de sanglier avenue Félix-Faure !* », s'amuse-t-il. Père de trois enfants, déjà grand-père, cet agent chaleureux est impatient de retrouver ses Antilles quand il sera à la retraite. « *J'ai fait ma vie. Je veux profiter de ce soleil qui m'a tant manqué.* »

[Trois questions à...]

Jérôme Legendre, adjoint au Maire en charge de la Propreté.

Jérôme Legendre, vous êtes sur le terrain à chaque « grande lessive ». Est-ce quelque chose d'important pour vous ?

Oui, car j'ai énormément d'empathie pour les agents de Plaine Commune, qui exercent une tâche difficile. Par ma présence, je veux témoigner de ma reconnaissance pour l'énorme travail qu'ils effectuent chaque jour. Je les assure ainsi de ma confiance, de ma solidarité et du soutien de la Municipalité.

Entretenez-vous des échanges avec eux quant à leur métier, à leurs difficultés ?

Tout à fait. Je suis systématiquement à l'écoute. Lors de chaque grande lessive, je vais à la rencontre de tous les agents. Je les salue, je discute avec eux et je les remercie individuellement du travail qu'ils accomplissent au quotidien. Ils sont satisfaits de savoir qu'ils peuvent compter

sur un élu qui valorise leur travail. Maintenant, si jamais j'arrive en retard, ils me disent : « *Nous avons peur que vous ne soyez pas là !* »

Que peut-on faire contre les incivilités de certains habitants qui jettent leurs déchets par terre ?

Un petit nombre de gens ne respectent ni la propreté ni les agents en charge du nettoyage. Nous allons lutter contre de tels comportements dans les mois à venir, par un recours accru à la verbalisation. Il y a un double travail de répression et de pédagogie à mener. Une campagne de sensibilisation des habitants à ces questions par affichage est prévue prochainement. Nous avons encore beaucoup à faire, mais la ville est de moins en moins sale. Nous commençons d'ailleurs à recueillir des témoignages positifs de la part des habitants quant à la propreté d'Aubervilliers.



128

agents dont 3 femmes



6

équipes sectorisées et 2 équipes polyvalentes



68

kilomètres de voirie nettoyés chaque jour



1,15 M€

de budget (hors salaires et investissements)



« J'avais envie de participer à l'embellissement de la ville »

Stéphane Bouméraou a 52 ans et compte 31 années d'ancienneté, pas moins. Il a fait ce métier par choix : « *J'avais envie de participer à l'embellissement de la ville où j'habite* », déclare-t-il. Est-ce l'expérience ? Ses observations vont à contre-courant de celles de ses collègues : « *La commune est plus propre qu'il y a 30 ans. Notamment grâce à l'équipement et à l'organisation des équipes de nettoyage. Et même en ce qui concerne la population, les gens sont globalement plus soigneux. Dans les années 1990, personne n'utilisait les corbeilles de rue !* », témoigne ce vétéran de la propreté, qui est aussi marqué par l'évolution de certains quartiers. « *Auparavant, le Landy était un "no man's land", et maintenant, c'est un bel endroit* », relève-t-il, fièrement.



« Même après tant d'années, je ne suis pas lassé de ce métier »

Patrick Lecar, dit Rambo, 54 ans... 35 années d'ancienneté. Patrick Lecar est un homme jovial. C'est un peu la mascotte du service Propreté. Il ne se souvient plus pourquoi on le surnomme Rambo. Peut-être parce qu'au dire de ses collègues, il a une capacité déconcertante à abattre une grosse quantité de travail en très peu de temps. Qui plus est, il s'entend avec tout le monde : ses collègues, mais aussi les habitants du quartier, les passants. « *J'aime la polyvalence, la multiplicité des tâches. Même après tant d'années, je ne suis pas lassé de ce travail* », affirme-t-il. Le contraire serait étonnant pour quelqu'un qui fait le même métier depuis si longtemps !



« Être une femme est un avantage dans cette profession »

Dalila Belhaj, 34 ans et 5 années d'ancienneté. On ne compte que trois agentes au sein de l'unité Propreté d'Aubervilliers. Dalila Belhaj est l'une d'elles. Cette faible proportion ne la dérange pas : « *J'ai été croupière dans des cercles de jeux pendant 12 ans, et l'une des premières femmes dans ce milieu.* » La trentenaire dit apprécier son métier ancré dans le réel. « *Je ne suis pas la cible d'insultes comme mes collègues masculins. C'est même le contraire. Parfois des passants ramassent un papier et le mettent pour moi dans la poubelle. Être une femme est un avantage.* » Ambitieuse, elle espère passer des concours, devenir agent de maîtrise. Tout en souhaitant demeurer dans ce milieu : « *Je m'y sens bien, même si je suis très différente de mes collègues du fait de mon parcours.* »

« Le cyclisme est une passion qui occupe toute la vie »

En 1994, **Stéphane Javalet** devient le manager de St Michel-Auber93, première équipe de cyclisme professionnel de Seine-Saint-Denis. Récit.

S téphane Javalet, comment le cyclisme est-il entré dans votre existence ?

Le cyclisme, c'est une passion. Quand on est jeune, on essaie de concilier les études et le sport. Mais la tâche est plus compliquée dans cette discipline, car elle se montre très chronophage. Il faut beaucoup s'entraîner. Lorsque j'ai commencé, je n'étais pas un bon coureur. Puis, au service militaire, j'ai rejoint une section sportive. De nombreux clubs parisiens ont ensuite cherché à me recruter. C'est comme cela que j'ai rejoint le club d'Aubervilliers.

Pourquoi avoir choisi Aubervilliers ?

C'est une vieille histoire qui unit Aubervilliers et le cyclisme. Notre club a été fondé en 1948. Ce qui fait de lui l'un des plus anciens de France. Les dirigeants qui se sont succédé étaient tous passionnés par le vélo. Je suis arrivé dans la commune en 1984. Je suis originaire de la Manche. Mes parents y avaient une ferme. D'ailleurs, je me rends toujours régulièrement à Créances. Bref, à l'époque, les responsables du club se donnaient à plein pour développer l'activité. Ils étaient plutôt tournés vers le cyclisme sur piste [vélodrome, nldr], et les coureurs ont décroché plusieurs titres dans cette discipline. Ces derniers n'étaient encore qu'amateurs. Puis, en 1993, le Club municipal d'Aubervilliers (CMA93) a remporté la Coupe de France des clubs, et en 1994, l'équipe première est devenue professionnelle. Ce fut un nouvel élan pour nous.

Comment passe-t-on de coureur amateur à manager ?

Quand je suis arrivé dans le club, Jean Sivy, le directeur, m'a offert une place d'éducateur polyvalent. À l'époque, le club était dirigé par Louis Mattei, présent depuis les origines, et Antoine Fraioli. Tous voulaient faire évoluer l'équipe tout en conservant cette organisation pyramidale couronnée de succès, avec des minimes, des cadets, des juniors et des espoirs. Dans les années 1990, nous faisons partie des plus grands clubs amateurs. J'ai vite arrêté la pratique du vélo et je me suis consacré pleinement au cyclisme en tant qu'éducateur et formateur. Nous avons obtenu notre première médaille olympique en 1992.

« Nous avons obtenu notre première médaille olympique en 1992. »

À quels types de défis êtes-vous confronté en tant que manager ?

Pour diriger, il faut s'entourer de personnes de confiance qui partagent la même philosophie. J'ai toujours eu autour de moi des collaborateurs avec qui nous avons su travailler en partenariat. J'ai ainsi fait la rencontre de Stephan Gaudry, Charlie Nerzic et le président du club, Bruno Zomer. C'est une histoire d'hommes et de rencontres. Enfin, manager, c'est aussi consacrer beaucoup d'attention aux aspects financiers, administratifs, matériels. Cela demande un engagement total. C'est une passion qui occupe toute la vie.

Comment s'organise le recrutement des jeunes qui vous rejoignent ?

Cette équipe agit comme une locomotive, et dès le plus jeune âge. Nombreux sont ceux qui aspirent à rejoindre Auber93. Il y a, d'une part, le vivier local, et, d'autre part, les conventions nouées avec 10 clubs de la Seine-Saint-Denis. Le recrutement se fait donc naturellement, mais le niveau est très sélectif. Nous voulons toutefois permettre à des jeunes de toute la Seine-Saint-Denis d'y accéder. Et d'ailleurs, de nombreux coureurs ont connu ce parcours d'excellence.

Quelles sont les contraintes du cyclisme de haut niveau ?

Les sportifs doivent consacrer entre 18 et 25 heures au vélo par semaine. Il y a beaucoup de déceptions. Une saison, c'est 70 % « dans le dur », 20 % de bons résultats, 5 % de très bons, et 5 % d'exceptionnels. Le plaisir est toujours là, mais les performances ne sont pas forcément au rendez-vous. Il faut donc se montrer persévérant.

Comment définiriez-vous, aujourd'hui, l'objectif de St Michel-Auber93 ?

L'objectif du club n'est pas d'avoir un ancrage territorial systématique et de pratiquer toutes ses activités au seul échelon local. Il y a une volonté d'ouverture. La pratique du vélo féminin est aussi en plein essor. Nous avons créé une équipe de femmes en 2010 et nous espérons la hisser au niveau UCI (c'est-à-dire professionnel, alors qu'elle est aujourd'hui en Nationale 1, sommet de la catégorie amateurs). Il faut y voir l'expression de nos valeurs. Nous disposons aussi d'une piste de BMX pour développer le vélo en milieu urbain. C'est un des fleurons de notre club. Dans le secteur professionnel, l'objectif est de financer nos projets. Notre principal sponsor, la biscuiterie St Michel, nous apporte son soutien. Pour la suite, tout dépendra des rencontres...

Propos recueillis par **Tom Malki**

» Pour plus d'informations : St Michel-Auber93, 35, rue Hélène-Cochennec | Tél. : 01 48 33 28 14
E-mail : contact@auber93cyclisme.com
Site Internet : www.auber93cyclisme.com



» Stéphane Javalet est le manager du club cycliste professionnel d'Aubervilliers. Une mission à laquelle il aura consacré son existence.



« Faire des études m'a permis de m'ouvrir socialement aux autres »

Alicia Fernandez est atteinte d'une infirmité motrice depuis sa naissance. Malgré son handicap, cette Albertivillarienne conserve courage et enthousiasme.

Alicia Fernandez, vous avez obtenu un master mention psychologie en 2017. Pourquoi le choix de cette matière ?

Il paraît que je suis très à l'écoute des autres... Je voulais travailler dans le domaine des ressources humaines, au sein d'une mission « handicap ». C'est un dossier que je connais bien, il faut le dire. D'ailleurs, j'ai travaillé pendant 7 mois aux ressources humaines de la faculté de Nanterre, où j'ai fait mes études. Je menais une enquête sur les risques psychosociaux auprès des enseignants-chercheurs.

Qu'est-ce que votre handicap a pu apporter comme plus-value à cette même thématique des risques psychosociaux ?

On trouvait des enseignants souffrant d'un handicap sur le campus, qui m'ont fait part de certaines situations difficiles. L'un d'entre eux est aussi en fauteuil roulant. Ajoutons que mon expérience me permet, on s'en doute,

de mieux comprendre les problèmes d'ergonomie : des classes trop petites pour les fauteuils roulants, des étudiants qui doivent se contenter des derniers rangs dans les amphithéâtres...

Qu'est-ce que la vie sur le campus de Nanterre vous a apporté ?

J'ai habité la résidence universitaire du Crous entre 2009 et 2017. C'est une expérience qui a enrichi ma vie sociale : je faisais beaucoup de soirées et tout le monde venait dans ma chambre après les cours ! Cela m'a permis de m'ouvrir socialement, parce qu'à la base, je suis quelqu'un de timide. J'en ai conservé des amis que je vois assez régulièrement.

À quoi ressemblait votre enfance à Aubervilliers, et pourquoi avez-vous tenu à y revenir ?

J'ai eu une enfance assez particulière, car du fait de mon handicap, j'ai dû aller dans des écoles adaptées qui n'étaient pas sur le territoire de la commune. D'abord à Neuilly-sur-Seine pour l'école primaire, ensuite dans un collège à Bondy, enfin dans un lycée à Vaucresson. J'avais besoin de rééducation, d'une kinésithérapeute, d'une orthophoniste. Toutefois, je sortais le week-end avec mes parents dans la ville. Je me souviens que nous allions dans un restaurant espagnol rue du Port. Je suis la cadette de la famille, née après deux frères et deux sœurs. La dernière exerce à Aubervilliers dans un cabinet de notaires, mais tous les autres sont partis. Il me reste mes parents, dont ma mère que je vois très régulièrement. Elle a arrêté de travailler quand je suis née, pour s'occuper de moi. Si, aujourd'hui, j'habite rue Paul-Lafargue, je vivais rue

Heurtault pendant mon enfance. Et j'ai en quelque sorte une deuxième famille, en l'occurrence, celle de la Maison pour tous Henri-Roser.

Effectivement, tout le monde a l'air de vous connaître, ici...

Pourtant, je me suis inscrite il y a seulement un an et demi ! Je me souviens que c'était pour un cours de cuisine. Puis il y a eu cette pièce de théâtre que je suis allée voir [Aguas Vivas, spectacle de la compagnie Sapiens Brushing, ndlr]. Et maintenant, je travaille avec deux des comédiennes de la compagnie Bibliothèque vivante.

En quoi consiste votre handicap ?

Je suis atteinte d'une infirmité motrice d'origine cérébrale depuis ma naissance. À cause de complications survenues au cours de l'accouchement, on a dû me réanimer, et pour cette raison, je suis atteinte de séquelles au niveau moteur. Cela affecte mon élocution, le mouvement de mes membres. Mais j'ai pu progresser grâce à la rééducation. Tout ce qui m'importe, c'est de pouvoir retourner à la vie active. Hélas, quand j'adresse des candidatures, je n'ai pas de réponse, et de toute façon, quand des employeurs m'ont au téléphone, je comprends qu'ils soient surpris par mon élocution et qu'ils ne me rappellent pas. J'ai décidé de me réorienter vers un BTS de diététique. J'ai envie de changement, de reprendre des études, ne serait-ce que pour renouer des liens sociaux. Cela fait tout de même trois ans que je n'ai pas travaillé depuis mon CDD à la faculté de Nanterre. Je me sens assez isolée.

Propos recueillis par **Alix Rampazzo**



» Durant six vendredis, avec leur coach, des Albertvillariennes (la porte était aussi ouverte aux hommes !) ont pu pratiquer la bicyclette.

Des ateliers pour (ré)apprendre le vélo

Il n'y a pas d'âge pour découvrir les joies de la « **petite reine** » !

C'est pourquoi, le mois dernier, un **stage d'initiation**

a été proposé par la Maison pour tous Henri-Roser.

Elles ne sont que six – rien que des femmes, donc –, à s'être inscrites à ce premier « atelier vélo » organisé par la Maison pour tous (MPT) Henri-Roser. Ces femmes, de tout âge, ne sont pour la plupart jamais montées sur une bicyclette. Mais elles partagent une soif d'apprendre, une motivation souvent née de la frustration de n'avoir pas appris l'équilibre sur un deux-roues lorsqu'elles étaient enfant, où la peur de tomber est bien moins présente. « Quand j'étais petite, dans ma famille, seuls les garçons apprenaient à faire du vélo. Désormais, ce n'est plus évident. Au début, j'ai eu une peur bleue. Je m'accrochais au guidon et le cœur battait la chamade », témoigne Béatrice, 70 ans, doyenne du stage.

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES HABITANTS

Tout a commencé avec une idée proposée par une résidente du quartier. Adeline Le Rigoleur, directrice de la MPT Henri-Roser, a tout de suite été emballée : « Nous lui avons demandé de trouver d'autres participants pour savoir s'il y avait matière à monter un projet. Alors cette jeune femme a formé un petit groupe, que nous avons complété. » Même si le stage, prévu pour dix personnes, n'a pas fait le plein en raison du contexte sanitaire, le premier essai est concluant. « Cet atelier a permis à des femmes de se remettre au sport. Elles ont fait montre d'une belle cohésion et d'une envie de faire de

l'exercice ensemble. Nous allons leur proposer d'autres activités comme la zumba ou le yoga, en fonction de leurs attentes », explique la directrice.

Pour mettre en œuvre ce stage d'apprentissage, la MPT Roser a fait appel aux ateliers « vélos solidaires » de SoliCycle qui ont fourni les bicyclettes. Chaque vendredi, pendant six semaines, les participantes se sont retrouvées à 9 h 30 sur le parvis du centre social, sous la houlette du « coach » Philippe Aubin, éducateur à la mobilité vélo de l'association ProVélo Sud Île-de-France. Pour ce « metteur en selle », comme il se définit lui-même, « un stage de six séances est un protocole court. Habituellement, on programme huit ou neuf séances pour des gens qui suivent une progression ordinaire. Chaque session dure 1 h 30. C'est un bon format, car la concentration fatigue énormément et consomme de l'énergie. Parfois des gens font de petites hypoglycémies. »

Les novices démarrent sur de petits vélos pliants, sans vitesses, sans garde-boue et sans pédales, avec une selle rabaisée comme sur une draisienne. Avoir les pieds qui touchent le sol rassure les participants (les participantes, cette fois), le temps de maîtriser l'équilibre. Sur un parcours balisé par des plots, les élèves essaient ensuite de rouler en descente sans poser les pieds au sol. Pour ceux qui sont le plus à l'aise, le moniteur installe une pédale dès la fin du premier cours. « Elle ne sert pas encore à propulser le vélo, mais à ce que l'apprenti s'habitue à ne plus avoir les deux pieds au sol. Il pousse son vélo d'une jambe comme sur une trottinette », explique Philippe Aubin. Et dès qu'arrive le deuxième cours, les participants peuvent venir enfourcher un vélo classique avec une seconde pédale. Instinctivement, ils parviennent à avancer seuls. « L'étape la plus difficile est de trouver l'équilibre. Dès lors que c'est acquis, tout va très vite », poursuit le moniteur.

Séance après séance, nos participantes, très motivées même les jours de grand froid, se sont trouvées suffisamment aguerries pour tenter une sortie en ville. « Rouler

« Rouler en zone urbaine est anxiogène pour les élèves. »

en zone urbaine est anxiogène pour les élèves. Les voitures sont omniprésentes, s'arrêtent aux feux, redémarrent, klaxonnent. Les apprenties manifestent une « chute de compétences » dès qu'elles se trouvent dans un espace moins sécurisé, car le stress de la ville et la peur reprennent le dessus. Certaines sont tétanisées et incapables de remonter en selle »,

observe Philippe Aubin. La crainte du milieu citadin reste donc un frein à la pratique du vélo, même après le stage. Pour la plupart, la bicyclette ne deviendra pas un moyen de locomotion quotidien. Cependant, les balades en famille le week-end ou le défi personnel restent des motivations essentielles pour ces nouvelles cyclistes. « C'est

un défi que je me suis lancé. Mon fils m'a promis de m'acheter un vélo dès que je saurai en faire. C'est vraiment formidable de pouvoir bénéficier d'un tel atelier à Aubervilliers. Et tout cela presque gratuitement ! Au début, j'avais honte, mais toute l'équipe a su me déculpabiliser », raconte Yasmina, 60 ans, ravie à l'issue du stage.

RÉITÉRER L'EXPÉRIENCE

La vélo-école SoliCycle met à disposition un éducateur mobilité à vélo diplômé d'État et fournit le matériel (bicyclettes, casques, plots, etc.), lesquels représentent un coût pour la MPT Henri-Roser. « Nous finançons les formations des habitants. Ces dames n'ont dû s'acquitter que d'une participation symbolique de 5 euros pour l'ensemble du stage. L'opération est une charge pour la Ville, que l'on ne pourra pas mener plus d'une ou deux fois par an. On ne peut pas tout faire. Nous avons d'autres projets importants à développer », regrette Adeline Le Rigoleur. Pour autant, il n'est pas exclu de réitérer une telle expérience qui, en plus de favoriser l'essor d'un moyen de locomotion décarbonné, crée du lien social dans le quartier et insuffle une authentique énergie collective.

Michaël Sadoun



» Les élus, à l'image de Zakia Bouzidi, viennent soutenir leur volonté sur le terrain.

Aubervilliers change de braquet!

Afin élaborer un « **plan vélo** » ambitieux, la Ville s'est dotée d'une délégation aux Circulations douces et à l'Écomobilité. **Son agenda est déjà bien chargé.**

Rendre le territoire 100 % cyclable, tel est l'objectif affiché par Aubervilliers et le département de la Seine-Saint-Denis à l'horizon 2024. Dans cette optique, si la Municipalité compte bien tenir ses engagements en matière d'aménagement des structures cyclables nécessaires, elle souhaite aussi s'impliquer davantage, en adoptant une politique qui englobe l'ensemble des mobilités actives. Soit tous les modes de déplacement non motorisés : vélo, trottinette, rollers, marche à pied... « *Lorsque l'on réalise des aménagements urbains, comme les pistes cyclables, les trottoirs, les places de stationnement, il faut penser la ville pour tous : les cyclistes évidemment, mais aussi les personnes âgées, les déficients visuels, les personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant, les mères ou pères avec une poussette, etc.* », explique Salwa Elkhoussi, cheffe de projet « mobilités actives » à la Ville.

La crise sanitaire, on le devine, a fait évoluer les mentalités. Le constat est le même partout : le vélo est devenu la

solution privilégiée non seulement par rapport à la voiture, mais aussi, en période de pandémie, aux transports en commun. Nombreux sont ceux qui préfèrent rouler à l'air libre à bicyclette plutôt que de prendre des risques en s'entassant dans un métro ou un bus.

Durant le confinement du printemps dernier, le Département a aménagé dans l'urgence une piste cyclable provisoire le long de la RN 2 pour désengorger les transports en commun. Cette « coronapiste » sera pérennisée et mieux sécurisée à partir de 2022. Mais des améliorations sont d'ores et déjà prévues à compter du printemps 2021 (potelets de sécurité rapprochés pour empêcher le stationnement sauvage, notamment). Du côté de la Ville, on rattrape aussi le retard avec la requalification et l'aménagement de certaines voies. La circulation automobile sera ralentie par endroits avec la mise en place de « zones 30 » (30 km/h).

Rendre le territoire 100 % cyclable, tel est l'objectif affiché.

DES PROJETS À LONG TERME

D'autres initiatives sont encore envisagées à Aubervilliers, comme le vélo métropolitain, qui consiste en un maillage secondaire de pistes cyclables au cœur de la ville. Il relierait tous les lieux singuliers (écoles, stations de métro, commerces, etc.) afin d'offrir aux habitants la possibilité de recourir au vélo quelles que soient les circonstances : se rendre au travail comme faire ses courses. « *Toutefois, le calendrier n'est pas celui du court terme, car ces aménagements impliquent des centres de décision d'une autre dimension, comme le Département, la Région, l'État. Nous visons plutôt l'horizon 2024-2030* », tempère Salwa Elkhoussi.



[Trois questions à...]

Zakia Bouzidi, adjointe au Maire en charge de l'Environnement, du Cadre de vie et des Circulations douces.

En chiffres

Les coronapistes en Seine-Saint-Denis

32,67 km

de pistes cyclables temporaires

0,31 km

de pistes cyclables pérennisées

17,2 M€

C'est le montant des subventions allouées par l'État pour pérenniser les coronapistes en Île-de-France.

Zakia Bouzidi, l'idée de cet atelier vélo est née d'une initiative citoyenne...

C'est une très bonne chose, et je suis satisfaite de la façon dont cela s'est déroulé. Nous souhaitons encourager la pratique du vélo. C'est la raison pour laquelle nous avons créé une délégation qui n'existait pas, celle aux Circulations douces et à l'Écomobilité. Avec le service de la Démocratie locale, nous allons voir comment nous pouvons étendre ce genre d'initiative à d'autres quartiers d'Aubervilliers.

Outre ce type d'atelier, que compte faire la Ville pour promouvoir les déplacements à vélo ?

La mise en place de la zone à faibles émissions (ZFE) va réduire la présence des véhicules polluants. La bicyclette est un moyen de déplacement plus respectueux de l'environnement. Nous menons ainsi une action concertée avec Plaine Commune et le Département pour élaborer un « plan vélo ». Associations ou collectifs d'habitants peuvent répondre à « Tandem », l'appel à projets que Plaine Commune lance chaque année pour développer la pratique. De notre côté, nous sommes prêts, dans le cadre de la politique de la ville, à soutenir financièrement les initiatives qui répondent à ces impératifs de déplacement écologiques.

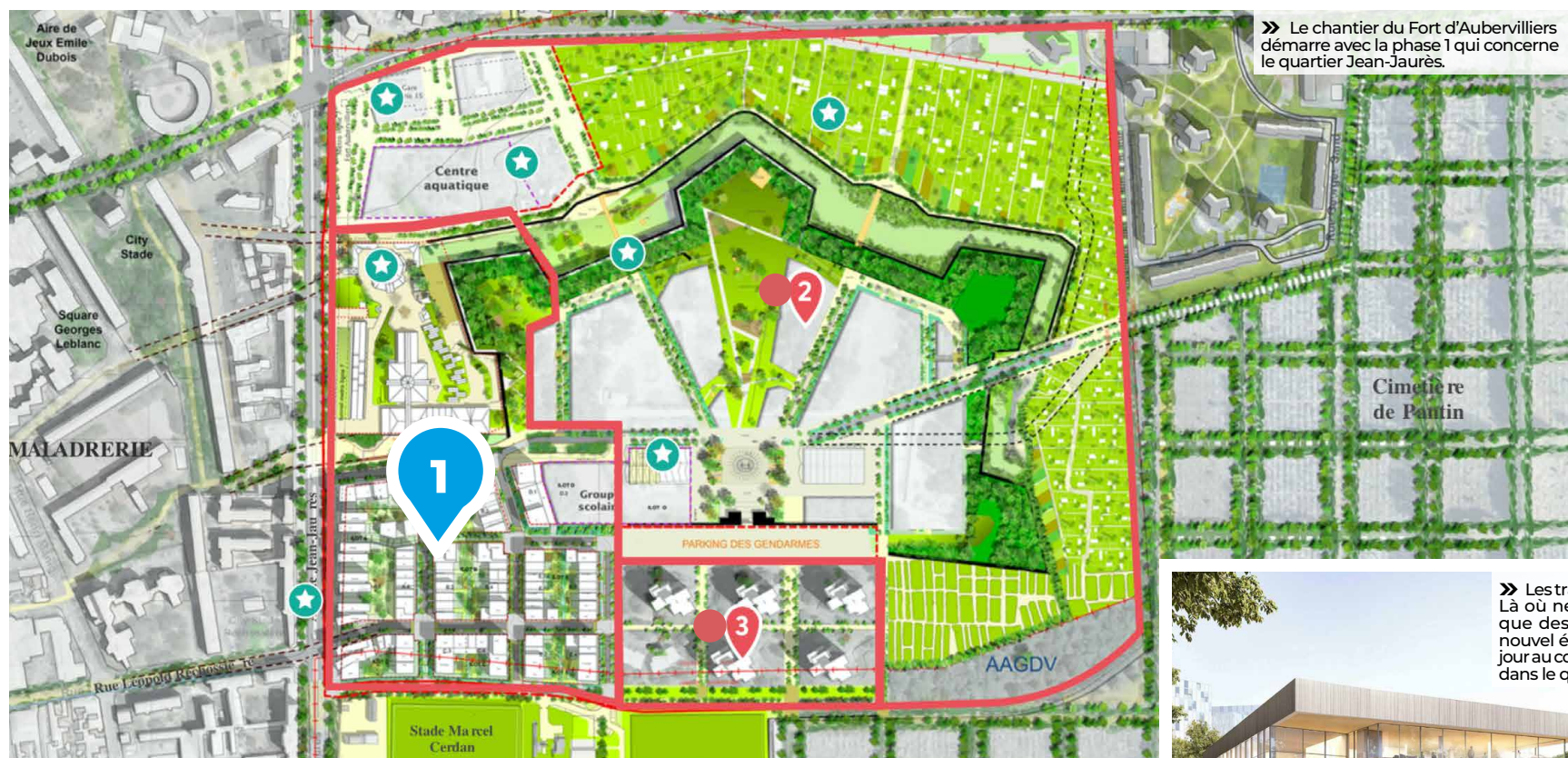
Le coût est-il un frein au développement de la pratique du vélo ?

Il est évident qu'il s'agit là d'un investissement quand l'engin est neuf. Mais il existe plusieurs façons de pratiquer ce moyen de locomotion à moindres frais. On peut acquérir un modèle d'occasion, voire en rafistoler un, même ancien. Plusieurs associations existent dans le département, telle la Maison du vélo à Saint-Denis. De même, les ateliers solidaires, comme Les Vélos de la Brèche dans notre ville d'Aubervilliers, permettent de faire de l'autoréparation. Le « Coup de pouce réparation », dispositif gouvernemental instauré pendant la crise sanitaire, a permis une prise en charge par l'État de 50 euros de réparations sur un vieux vélo. Hélas, cette mesure a pris fin il y a quelques jours.

Propos recueillis par **Michaël Sadoun**

M.S.

Le Fort, un nouveau quartier



» Le chantier du Fort d'Aubervilliers démarre avec la phase 1 qui concerne le quartier Jean-Jaurès.



» Les travaux ont démarré. Là où ne s'élevait encore que des préfabriqués, un nouvel équipement se fera jour au cours de l'année 2023, dans le quartier du Fort.

Un écoquartier tant attendu

Crèche, école, logements, commerces, espaces verts, centre aquatique... C'est un véritable quartier qui voit le jour au **Fort d'Aubervilliers**. Il était temps que cette friche militaire revienne aux Albertivillariens.

PHASE 1 DES TRAVAUX

Tout d'abord, l'opération d'aménagement du Fort d'Aubervilliers a obtenu le label ÉcoQuartier. « Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire », nous explique la Municipalité. Une ville de plus de 90 000 habitants, en manque de logements, d'équipements municipaux, d'espaces verts... Aubervilliers coche toutes les cases. Ce sont au total 1 800 logements qui vont sortir de terre (la moitié livrée à l'horizon 2025), dont 18 % de logements sociaux, 59 % en accession libre ou aidée, 23 % en location privée. Cette offre variée a été pensée pour favoriser l'accessibilité au logement pour les Albertivillariens. La première phase des travaux a donc commencé, et elle concerne le secteur Jean-Jaurès (voir plan, phase 1). Des commerces sont bien évidemment prévus et surtout une crèche et une école. Un groupe scolaire de 24 classes, 60 berceaux... ce n'est pas rien. C'est dire si la Ville se soucie des familles et prend en compte la croissance de la population et surtout sa jeunesse. Le démarrage de ces constructions est prévu à l'été 2021, pour le premier lot de la ZAC (zone d'aménagement concerté) situé en front d'avenue Jean-Jaurès.

L'opération d'aménagement du Fort a obtenu le label ÉcoQuartier.

UN NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE

En parallèle, le secteur du métro se métamorphose progressivement avec la construction, dès cette année, du futur centre aquatique, dont la livraison est prévue pour fin 2023. Celui-ci, même s'il fera office de bassin d'entraînement pour les Jeux olympiques de 2024, est destiné avant tout aux habitants d'Aubervilliers et de Seine-Saint-Denis (dont 22 % ont moins de 14 ans et 43 % moins de 30 ans). Plusieurs associations locales appelaient de leurs vœux cette nouvelle piscine. « Les deux bassins et les tribunes vont nous permettre d'organiser des compétitions de hockey

subaquatique nationales, voire internationales. C'est une ouverture inespérée », se réjouit Dominique Ruau, président du CMA subaquatique. Marc Gérard, président de l'association parisienne de rugby subaquatique, exprime les mêmes besoins pour son club implanté à Aubervilliers depuis 2019 : « On a atteint notre maximum avec le centre nautique Marlène-Peratou. Grâce à cette piscine supplémentaire, on va pouvoir avoir des entraînements de qualité. »

Même son de cloche du côté de Corinne Peratou, présidente du CMA nautique : « Les infrastructures que nous avons ne sont plus en adéquation avec l'augmentation de la population, et ça se voit sur le niveau de nage des enfants. Fut un temps où on ne faisait pas de test d'entrée. Aujourd'hui, c'est devenu impossible pour des raisons de sécurité. » Savoir nager est effectivement une priorité nationale. Et pour cela l'unique centre nautique de la ville, Marlène-Peratou, ne suffit plus.

UN QUARTIER INDISPENSABLE

On l'aura compris, l'aménagement du Fort d'Aubervilliers est fortement attendu par les habitants, qui ont d'ailleurs été consultés et inclus dans son élaboration depuis 2012. Le conseil municipal a également exprimé son soutien, à la majorité, tous les ans depuis 2015. Enfin, la Ville de Pantin, Plaine Commune, Est Ensemble, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'aménageur public Grand Paris Aménagement, ainsi qu'une grande partie des acteurs locaux, en sont les porteurs. Ce nouveau quartier sera un élément essentiel de l'attractivité d'Aubervilliers, et notamment, avec la gare du Grand Paris Express, grâce à un plus grand accès à des opportunités d'emplois. « Grâce à ces travaux d'aménagement, le Fort d'Aubervilliers va devenir un véritable lieu de vie, avec une partie ouverte à tous pour profiter de la verdure », conclut Karine Franclot, le Maire d'Aubervilliers.

C'est, les travaux ont enfin commencé au Fort d'Aubervilliers. La fermeture du parking, à la mi-mars, et l'enlèvement des voitures restantes ont donné le coup d'envoi. « Cette opération d'aménagement va transformer un patrimoine militaire de 36 hectares en un quartier mixte, ouvert sur la ville, respectueux des atouts historiques », se réjouit la Municipalité. En effet, le lieu ressemble encore à une friche urbaine plutôt qu'à un véritable quartier de la ville. Avec des riverains mécontents

« Ce parking est une abomination, une vraie décharge », nous confiait, il y a quelques mois, Yasmine, qui habite avenue Jean-Jaurès, des Franciliens perdus à la sortie du métro « Je cherche le collège Gabriel-Péri », nous demandait une mère de famille alors que nous partions interviewer Bartabas, et des Albertivillariens interrogatifs « Vous êtes journalistes ? Qu'est-ce qu'il se passe au Fort ? » Oui, bonne question, que se passe-t-il au Fort ?

Quartier pour les habitants



UNE RICHE HISTOIRE

Il y a bien longtemps, au XIX^e siècle et à moins de deux kilomètres de Paris, se dressait dans ce quartier un fort. Un pentagone à cinq bastions, agrémenté de casemates et de halles. À moins de 2 kilomètres de Paris, nous sommes donc au cœur d'un complexe militaire qui défendait la capitale. Dans les années 1930, les premiers jardins « familiaux » s'installent. Ils permettaient alors aux habitants du territoire de cultiver un potager. Dans les années 1970, avec la fin des activités militaires, l'aménageur public acquiert 25 hectares des 36 hectares du Fort. Une caserne de gendarmerie prend ses quartiers, puis, quelques années plus tard, le théâtre équestre Zingaro, le sculpteur Rachid Khimoune, ou encore le plasticien Côme Mosta Heirt. Entre-temps, cette zone a longtemps été occupée par des activités de réparation automobile qui, entre autres, ont généré la pollution des sols. En 2014, la ZAC (zone d'aménagement concerté) de l'éco-quartier du Fort d'Aubervilliers est créée et prévoit l'aménagement d'un quartier mixte de logements, espaces verts, commerces, groupe scolaire. Cet été là, le festival d'art urbain In Situ Art Festival réunit une cinquantaine d'artistes de street-art sur le Fort et rassemble 30 000 visiteurs. Un projet urbain se dessine. En 2019, les travaux de démolition des anciens ateliers de gendarmerie démarrent pour libérer les terrains qui accueilleront les logements du secteur Jean-Jaurès. Parallèlement, des aménagements provisoires et des événements sont organisés et permettent d'ouvrir progressivement le site au public.

DES ESPACES VERTS

Le projet d'écoquartier du Fort d'Aubervilliers bénéficiera du réaménagement de la couronne boisée, soit environ 5,8 hectares de verdure. Une partie sera ouverte au public et une autre partie sera sanctuarisée, notamment pour la protection de la biodiversité. L'aménageur public Grand Paris Aménagement, en lien constant avec les deux associations s'occupant des jardins (66 % des adhérents ont adhéré au protocole en mars 2021), s'est engagé à reconstituer le même nombre de jardins à la fin du projet. « Je me bats depuis mon élection sur préservation du maximum de jardins existants », martèle Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers. Cette programmation vise notamment à préserver et intensifier les milieux naturels localisés sur le flanc Est du Fort. Les aménagements liés à la mise en valeur de la Couronne boisée constituent le socle du dossier de demande de subvention au titre du dispositif « 100 Quartiers innovants et écologiques » signé avec la Région Île-de-France. L'écoquartier du Fort d'Aubervilliers a aussi pour ambition de réhabiliter plus de 12 hectares d'espaces naturels, dans une ville où aujourd'hui et à l'échelle de Plaine Commune, il n'y a qu'1,85 m² d'espaces verts par habitant sur les dix recommandés par la région Île-de-France. L'ouverture au public des jardins et l'aménagement de la couronne boisée permettront d'améliorer significativement l'accès pour les Albertivillariens à des espaces de nature en Ville. Enfin, l'aménagement du site du Fort passe prioritairement par la dépollution de cette ancienne friche militaire.

Calendrier des travaux

> 2019

Démarrage des travaux de mise en état du secteur Jean-Jaurès : démolition de l'ancienne caserne de gendarmerie, terrassements, réseaux.

> 2020

Première saison culturelle « l'été au Fort » et exposition sur l'histoire du site.

Travaux de requalification du théâtre équestre Zingaro. Poursuite des travaux de mise en état du secteur Jean-Jaurès : travaux de confortement des sols.

> 2021

De février à mai : travaux d'aménagement autour des Halles en Cœur de Fort ouvertes au public à l'été.

De mars à octobre : travaux préparatoires à la construction du centre aquatique, dont réaménagement de la gare routière RATP.

De mai à décembre : travaux de pré-aménagement des voiries du secteur Jean-Jaurès.

Dernier trimestre : démarrage de la construction du centre aquatique.

Juillet : démarrage de la construction

> 2022

Démarrage des travaux de construction de deux autres lots, dont un portant la future crèche publique.

Démarrage du chantier du groupe scolaire du Fort.

> 2023

Travaux d'aménagement des espaces publics du secteur Jean-Jaurès.

> 2024

Livraison des premiers logements et du groupe scolaire du Fort. Démarrage du chantier de la gare Ligne 15 du métro du Grand Paris Express

Le Fort d'Aubervilliers en chiffres :

36 hectares

17 parcelles impactées par le chantier du centre nautique sur les 273 existantes

1800 logements

200 logements en résidences thématiques

Hôtellerie

1 centre nautique

37 000 m² de bureaux et d'activités

Les anciennes casemates dédiées à l'accueil d'activités orientées « Territoire de la culture et de la création »

10 000 m² commerces

Un groupe scolaire de 24 classes et une crèche de 60 berceaux pour les besoins du futur quartier



[Trois questions à...]

Pierre Sack, adjoint au Maire délégué aux Sports et aux Affaires scolaires.

Pierre Sack, quelle est la nécessité d'avoir un nouvel équipement nautique ?

Un enfant sur deux qui entre au collège ne sait pas nager. On imagine le stress des parents... La pression qui pèse sur nos équipements sportifs est énorme. Le nouveau centre nautique offrira

1 375m² de plan d'eau et nous rapprochera ainsi de la moyenne nationale.

Le projet est nécessaire et coûteux. Comment la Municipalité va-t-elle le financer ?

Aubervilliers a droit à du beau. C'est un équipement important avec un coût important. La Municipalité y contribuera pour un tiers environ. Le projet est estimé à 38 millions d'euros avec, pour l'instant, des cofinancements prévisionnels de l'ordre de 20 millions d'euros. Ces cofinancements viendront de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris ou encore du Département de Seine-Saint-Denis.

Comment comptez-vous impliquer les associations ?

Nous avons eu des échanges constructifs avec les associations de sports nautiques et subaquatiques, qui seront des utilisateurs privilégiés de cet établissement. C'était donc nécessaire de connaître leur point de vue sur cette structure naissante. Nous allons recevoir en héritage une piscine d'entraînement olympique. Un équipement qui sera complémentaire à la piscine Marlène-Peratou. Ce nouveau centre nautique sera bénéfique pour les scolaires, les pompiers vont aussi pouvoir s'y entraîner. C'est un établissement grand public.

Propos recueillis par **Mathilde Brun**

De l'accompagnement des jeunes par la Municipalité

Le service Jeunesse

d'Aubervilliers met à la disposition des jeunes des clés pour contribuer à leur **réussite** et développer l'exercice de leur **citoyenneté**.

Jeunesse, précieuse jeunesse. Il nous faut l'écouter, la comprendre et l'accompagner. Chaque génération est confrontée à ses propres problématiques, mais aussi à ses propres défis. On l'aura deviné, ces enjeux sont la préoccupation principale du service Jeunesse d'Aubervilliers, situé au 22, rue Bernard-et-Mazoyer. C'est avant tout une entité qui vise la proximité et la tranche d'âge des 13-25 ans, issus de tous les quartiers. « On y effectue un important travail d'accompagnement qui bénéficie à la fois à l'individu et à la société. Car une jeunesse épanouie est une véritable plus-value pour sa ville », considère Nour-Eddine Skiker, responsable du service. « Notre rôle est d'ouvrir aux jeunes l'éventail des possibles pour une réussite qui, en retour, est aussi celle d'un territoire et de ses habitants. Pour cela, nous essayons de leur

donner le goût de la réflexion, l'envie d'avancer et de se construire, la possibilité d'être et de faire, le désir de devenir responsables, d'être des citoyens et des citoyennes à part entière », ajoute avec passion et conviction Nour-Eddine Skiker. L'homme, ainsi que tout son service, ont leur engagement à l'égard de ces jeunes chevillé au corps et au cœur. Le service Jeunesse est animé par une foi inébranlable en cette génération qui construit déjà le monde de demain.

Le travail de ce service municipal s'inscrit dans un processus à longue échéance, qui s'appuie sur trois piliers : le Conseil local des jeunes d'Aubervilliers (CLJA), le Bureau d'information jeunesse (BIJ) et le dispositif aide aux projets des jeunes (APJ). Tous fonctionnent en parfaite synergie. L'équipe met tout en œuvre pour accueillir, répondre aux besoins, créer des échanges, favoriser

« Une jeunesse épanouie est une véritable plus-value. »

l'autonomie et l'épanouissement des jeunes. « Tout jeune peut venir nous solliciter, la porte est toujours grande ouverte : l'accès à la Wifi permet d'offrir un espace de travail et de recherche pour des étudiants. Des jeunes viennent aussi dans le cadre de leurs démarches administratives, de recherche de job, de stage, d'alternance ou d'emploi ; certains pour être accompagnés dans leurs projets personnels et d'autres avec l'envie de s'impliquer dans la vie locale... », ajoute Nour-Eddine Skiker.

Par **Quentin Yao Hoquante**



Le Conseil local des jeunes d'Aubervilliers (CLJA)

Créé en 2005, c'est une véritable institution dans la ville, qui a pour objectif d'associer les 16-25 ans à la vie municipale. Le CLJA accorde une importance centrale à la formation et offre un véritable accompagnement des jeunes à – et par – l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie. Il permet à des collégiens, à des lycéens et à des étudiants de s'impliquer dans la vie locale en établissant un lien direct avec les élus et des acteurs locaux. D'ailleurs, la Ville soutient entièrement les projets émanant du CLJA et fait de cette instance un partenaire essentiel de la politique locale jeunesse : « Le CLJA grandit avec les différentes générations qui le composent. Il accompagne des actions et des projets répondant à des défis qui évoluent au fil du temps. Hier on était très sensible aux questions du "vivre ensemble", car témoin des attentats qui

ont endeuillé notre pays. Aujourd'hui, les questions d'égalité femmes-hommes et de justice sont très souvent évoquées », précise Nora Aoudjane, responsable du CLJA.

Composé d'une cinquantaine de jeunes actifs issus de tous les quartiers de la ville, le CLJA se réunit régulièrement au service Jeunesse. Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanges et de débats au cours desquels chacun peut défendre son idée de la citoyenneté, faire partager ses envies, réfléchir à la coopération avec la Municipalité via toutes sortes de projets. Ici, les jeunes ont le droit de s'exprimer librement sans se sentir jugés, car le travail des agents est de leur proposer des

« Notre travail est de proposer des temps de rencontres. »

espaces de discussions pour qu'ils puissent confronter leurs idées à celles des autres, « tout en leur permettant de nourrir leurs réflexions autrement que par le culte du clash qui prend manifestement trop de place sur les réseaux sociaux », pré-

cise Nora Aoudjane. Dans cet esprit, et depuis maintenant plus d'un mois, le CLJA a créé les « débats du mercredi ». « L'idée est de laisser aux jeunes le choix d'un thème sur lequel ils souhaitent s'exprimer, et souvent ces thèmes sont liés à l'actualité ou à des problématiques rencontrées au quotidien. À l'issue de ces échanges, certains projets émergent et les jeunes seront accompagnés dans leurs réalisations », conclut la responsable du CLJA.



» L'équipe du service Jeunesse au complet. De gauche à droite : Sidy Kanté, Nora Aoudjane, Nour-Eddine Skiker, Subhatha Thillaichivam et Abdelaziz Challal.



[Trois questions à...]

Yasmina Baziz, adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et de la Réussite éducative.

Yasmina Baziz, quel est votre champ d'action auprès du service Jeunesse ?

Mon fil conducteur est qu'il n'y a pas une seule jeunesse à Aubervilliers, mais plusieurs. Chaque jeune est unique, ne serait-ce que par son âge, son genre, son milieu social, ou encore sa situation personnelle. Nous nous adaptons aux besoins des Albertivillariens, et non l'inverse. J'ai donc à cœur que toutes nos jeunes soient accompagnées par une pluralité d'actions. Celles-ci doivent les guider vers leur autonomie et leur épanouissement. C'est un accompagnement qui se mène en lien avec les familles, le milieu scolaire et l'instance sociale (temps libre, activités sportives et culturelles, actions citoyennes, etc.), et qui, de ce fait, convoque à la fois le service Jeunesse, d'autres services municipaux et des associations partenaires ou des entreprises privées. C'est dire si le champ est vaste !

Que pensez-vous des actions engagées par le Conseil local des jeunes d'Aubervilliers ?

Le CLJA est une structure extrêmement dynamique, et c'est un vrai bonheur d'échanger avec ceux qui s'y investissent. Ils se mobilisent autour de problématiques

fondamentales. Je pense, par exemple, à leur engagement autour de la question des liens intergénérationnels, ou de l'orientation post-bac, à leur forte implication sur les temps de débats consacrés à des sujets qui résonnent chez chacun d'entre nous. Autant d'enjeux qui entrent aussi dans notre agenda d'élus locaux, comme le Forum du service civique. Mais ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres !

Pourquoi avoir relancé, précisément, le dispositif du service civique à Aubervilliers ?

On l'aura compris, la question de la jeunesse est un axe prioritaire pour l'équipe municipale. Nous souhaitons intervenir dans plusieurs domaines, notamment la lutte contre le décrochage scolaire, la détection de nouveaux talents, l'orientation et l'accompagnement vers la formation et l'emploi. Pour cela, le dispositif du service civique s'inscrit pleinement dans notre démarche. Madame le Maire, Karine Francllet, va donc engager notre collectivité via cet outil auprès de 10 jeunes volontaires. Je me réjouis déjà à l'idée de les accueillir sur des missions d'intérêt général pour notre ville, que nous accompagnerons bien évidemment pour leur propre épanouissement.



» Madame le Maire, Karine Francllet, est allée à la rencontre d'une génération méritante, porteuse d'un enthousiasme et d'une volonté qui exigent notre soutien.

Le Bureau d'information jeunesse (BIJ)

Le Bureau d'information jeunesse, anciennement Point information jeunesse (PIJ), est avant tout un lieu de ressources que les jeunes sollicitent à leur gré, sans rendez-vous, et au sein duquel ils trouvent un appui dans leurs démarches ou une orientation vers des dispositifs et des partenaires en fonction de leurs besoins. Il a ainsi pour rôle de guider chacune et chacun sur les thèmes de l'orientation scolaire, de l'insertion professionnelle, de la recherche de stages, de la santé, voire du logement. « L'idée est de répondre à toutes les questions qu'un Albertivillarien de 13 à 29 ans peut se poser. Il est alors mis en relation avec les institutions compétentes ou les partenaires de la Ville. Le BIJ agit en somme comme un "facilitateur" dans les démarches du quotidien et quel que soit le profil de l'intéressé – collégien, lycéen, étudiant ou jeune en recherche de formation ou d'emploi », décrit Sidy Kanté, référent du

BIJ. Avec à ses côtés Abdel Challal, l'autre informateur du bureau, il compte entre 5 000 et 7 000 passages de jeunes chaque année. Un bureau ouvert toute la semaine et où, au besoin, on peut bénéficier d'un rendez-vous individuel en vue d'un suivi à long terme. Il accompagne aussi les 18-29 ans dans l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Le BIJ inscrit dans son calendrier d'activités des actions pour cette même tranche d'âge. « Avec nos différents partenaires, nous mettons en place l'opération Jobs d'été. L'idée est de faciliter l'accès au travail ou à la formation en organisant des rencontres entre notre public et les entreprises. Et en 2022, si le contexte sanitaire le permet, nous espérons organiser le Forum de la mobilité, qui se donne pour objectif d'accompagner des jeunes à vivre une expérience à l'international », complète Sidy Kanté.

« Nous mettons en place l'opération Jobs d'été. »

L'aide aux projets des jeunes (APJ)

Il s'agit, cette fois, d'accompagner financièrement les 18-25 ans dans la réalisation d'un projet de tout type : passer le Bafa ou le permis de conduire, obtenir une formation, créer une entreprise, effectuer un séjour à l'étranger... « Je reçois les jeunes en entretien individuel. J'ai besoin de leur expliquer tout le processus avant même de leur remettre le dossier à remplir. Ensuite, je les accompagne pour constituer leur dossier APJ de A à Z. Puis je consulte nos partenaires, afin d'obtenir le maximum de soutiens financiers. Tous les jeunes sont ensuite appelés à présenter leur projet devant une commission à la Mairie, commission constituée de l'élue à la Jeunesse Yasmina Baziz et d'un autre élu, et également des collègues du Service. », explique Subhatha Thillaichivam, chargée de mission d'aide aux projets des jeunes. « Mon travail, en amont, est d'accompagner chaque jeune à s'approprier la notion de projet et de l'encourager à développer son savoir-être, ce qui passe par sa tenue vestimentaire, sa façon de s'exprimer, etc. », ajoute-t-elle.

Depuis son arrivée le 11 janvier dernier, la chargée de mission a déjà constitué plus de 85 dossiers, soit un nombre record depuis la création du dispositif. « Un réel besoin se fait jour actuellement, du fait notamment de la crise sanitaire. Mais il faut aussi considérer des aspects surprenants : je reçois de plus en plus de jeunes de

17 ans qui ont envie de devenir autonomes et de se préparer à la vie active, ou encore un nombre important d'étudiants qui n'ont pas les moyens de s'équiper d'un ordinateur pour pouvoir suivre correctement leurs études. En pleine crise sanitaire, les problématiques et les enjeux sont réels. Les choses bougent », observe la chargée de mission.

Grand nouveauté cette année, les jeunes de l'APJ sont accompagnés pour participer à des actions citoyennes, où ils trouvent leur place dans l'interaction avec leurs pairs. Pour le service Jeunesse, c'est une façon de les amener à découvrir la ville et ses associations, et surtout de leur per-

mettre de gagner en compétences avec des expériences valorisantes sur le plan personnel et sur le plan professionnel. « J'ai remarqué quelque chose de très positif ces derniers temps : en plus de leur disponibilité pour aider et participer à des actions organisées par le service, ces jeunes sont désireux de s'impliquer sur des projets avec une forte envie de se sentir utiles pour les autres et pour leur ville. C'est une grande satisfaction pour nous », conclut Subhatha Thillaichivam.

» Pour toute information complémentaire, contactez le service Jeunesse ou rendez-vous directement sur place : 22, rue Bernard-et-Mazoyer | Tél. : 01 48 34 81 01

En chiffres

19,2 %

Pourcentage de jeunes (18-30 ans) à Aubervilliers. Les adolescents (11-17 ans) représentent 8,4% de la population, et les enfants (0-10 ans), 17,5 %.

Entre 5 000 et 7 000

passages de jeunes chaque année au Bureau d'information jeunesse.

20 heures

d'engagement citoyen en accompagnement de l'aide financière accordée par le dispositif d'aide aux projets des jeunes (18-25 ans) de la Ville.

10 volontaires

pour expérimenter le dispositif du service civique au titre de l'année 2021-2022.

40 ordinateurs

donnés par la Municipalité pour l'aide aux projets des jeunes.

Cette génération d'Albertivillariens qui s'engage

Une jeunesse s'investit volontiers dans des projets d'envergure au service de la collectivité. **Avec le concours du Conseil local des jeunes de la ville d'Aubervilliers.**

Par **Quentin Yao Hoquante**

Fadela Vaillant, étudiante en licence de géographie et aménagement à l'université Paris-8

AU SERVICE DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL ET DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Comment as-tu rejoint le Conseil local des jeunes d'Aubervilliers (CLJA)?

J'en ai entendu parler pour la première fois en 2019, grâce à l'une de mes amies qui accompagnait des lycéens dans leurs révisions du bac. Pendant le confinement, je suis restée en contact avec des membres du Conseil local des jeunes via les réseaux sociaux. En juillet dernier, j'ai participé aux balades intergénérationnelles à vélo et j'ai adoré, alors en septembre 2020, j'ai officiellement intégré le CLJ.

Quel est ton rôle au sein du CLJA?

Je suis référente sur deux projets : l'un vise un échange épistolaire entre les seniors et les jeunes, l'autre une action autour de la Journée internationale des droits des femmes. Pendant les différents confinements, nous nous sommes en effet rendu compte qu'une grande majorité de seniors se sont trouvés isolés. Nous avons contacté la résidence Salvador-Allende pour proposer notre projet, et les occupants ont accepté d'y participer. L'idée était de tisser des liens. Nous envisageons même d'organiser des sorties culturelles collectives lorsque les conditions

sanitaires le permettront. L'idéal serait de prolonger cette initiative, et de l'élargir aux différents Ehpad [*établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ndlr*] de la ville. Concernant l'autre sujet, nous souhaitons proposer une action en lien avec la lutte pour les droits des femmes. Avec l'aide de Nora Aoudjane, responsable du CLJ, nous allons créer un carnet de huit engagements, en référence à la date du 8 mars, qui ont été pensés lors de deux concertations avec les jeunes du CLJ. Deux femmes membres de l'association FéminiCités, Yasmina Baziz (ajointe au Maire à la Jeunesse) et Ling Lenzi (ajointe au Maire à la Sécurité), ont participé à l'une des deux concertations. L'objectif est d'obtenir le soutien de Madame le Maire et les élus pour pouvoir mener à bien nos huit initiatives. Et dans un an, nous ferons le bilan pour apprécier ce qui a fonctionné ou non, afin de définir un nouveau cycle de projets à mener l'année suivante.

Fatima Houari, 20 ans, étudiante en licence de science politique à l'université Paris-8

ACCOMPAGNER SES PAIRS DANS LEUR SCOLARITÉ

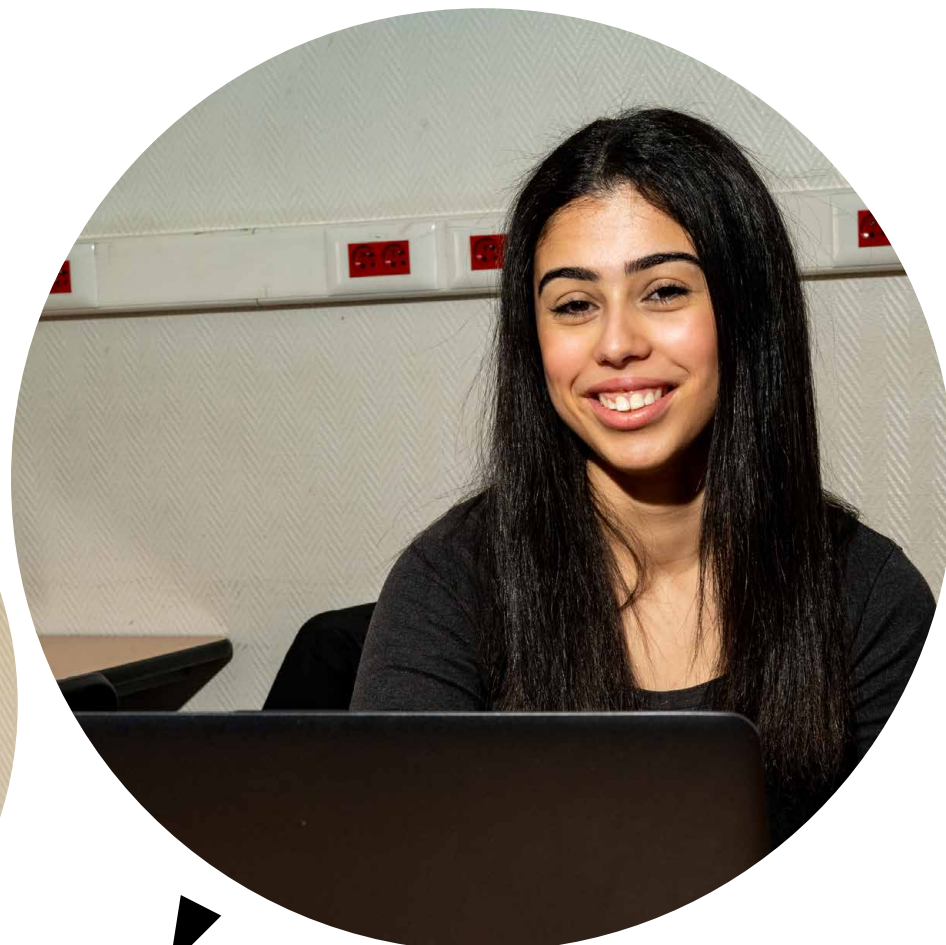
Comment as-tu rejoint le CLJA?

Cela fait quelques années que je connais son existence, car je venais très régulièrement réviser dans les locaux du service Jeunesse, mais il y a seulement un an que j'ai intégré le CLJ. Je me suis rendu compte qu'il est un excellent moyen de s'investir dans des actions concrètes pour la ville. C'est un espace où l'on peut porter des projets qui nous tiennent à cœur et où l'on peut s'exprimer librement sans avoir peur du regard de l'autre.

Quel est ton rôle au sein du CLJA?

Je suis référente sur le projet «Opération bac d'abord». Initialement, celui-ci a été lancé en 2014, mais j'ai décidé de le remettre au goût du jour avec la nouvelle formule du baccalauréat et de Parcoursup.

Le but est d'accompagner les jeunes tout au long de leur dernière année de lycée. Pour le baccalauréat, ils pourront participer à des ateliers de méthodologie de dissertation, de commentaire et d'expression orale. Un suivi dans les épreuves sera également proposé, avec l'aide de tuteurs. Concernant Parcoursup, nous avons constaté qu'il y avait énormément de réorientations, de redoublements ou d'abandons d'études en première année. Pour éviter ces expériences traumatisantes, nous nous sommes fixé comme objectif d'accompagner au mieux les lycéens dans leurs démarches. Pour ce faire, tout au long de 2021, nous allons mettre en place des ateliers au cours desquels les élèves de terminale seront en lien direct avec les étudiants. Et bien évidemment, nous souhaitons avant tout que le projet «Opération bac d'abord» perdure.





» Lycéens et étudiants se sont réunis, les 6 et 7 mars 2021 au service Jeunesse de la Ville, dans le cadre du « week-end post-bac – Parcoursup ».



» En dépit du contexte sanitaire et de ses incertitudes, ils et elles sont nombreux à faire le choix de l'engagement.

PARCOURSUP

Les 6 et 7 mars dernier, une soixantaine de lycéens et d'étudiants se sont réunis dans les locaux du service Jeunesse pour un « week-end post-bac – Parcoursup ». Cet événement fait partie de l'Opération bac d'abord initiée par les jeunes du CLJA. Les lycéens, en effet, sont souvent perdus dans l'offre d'études, et une grande majorité ne connaissent pas la différence entre les types de formations : licence, DUT, BTS, classe prépa... Ce rendez-vous était l'occasion parfaite de leur expliquer comment fonctionne l'enseignement supérieur et de les placer en lien direct avec des étudiants. « Notre action ne s'arrête pas là, car tout au long de l'année, nous allons mettre en place des ateliers d'accompagnement aux prochaines échéances Parcoursup », explique Fatina Houari, référente de l'opération.

▲ **Alpha Kaba, 22 ans,** étudiant en classe préparatoire BTS comptabilité et gestion

UNE AUTHENTIQUE VOLONTÉ DE TRANSMETTRE

Comment as-tu rejoint le CLJA ?

J'en ai entendu parler grâce au dispositif d'aide aux projets des jeunes. Par ailleurs, j'envisage de passer la troisième partie de mon Bafa [brevet d'aptitude à la fonction d'animateur, ndlr]. Car à côté de mes études, je suis animateur à la maison de l'enfance Robespierre. J'aime travailler avec les petits, leur faire entendre des messages positifs et encourageants quant à leur avenir. Pour moi, cette volonté de transmettre est essentielle. Et je me suis rendu compte que le CLJ pouvait être un outil du même ordre. Soit à travers des moments d'échange lors de nos différents débats, soit par la mise en place de projets qui nous parlent.

Quel est ton rôle au sein du CLJA ?

J'ai participé à un débat sur la thématique de l'égalité femmes-hommes. En

échangeant avec d'autres jeunes, nous avons constaté qu'il existait des disparités importantes dans le sport. De cette discussion est né un projet d'équipe de football féminine. Pour l'heure, cinq filles m'ont déjà répondu. Avec ma propre équipe de foot, le FC Pont-Blanc, nous allons mettre en place des ateliers d'initiation à ce sport, sachant qu'en réalité, la discipline n'est qu'un outil pour travailler sur le rapport filles-garçons, pour créer du lien social, pour apporter de la confiance, et surtout pour s'amuser. Là encore, c'est un formidable outil de transmission de connaissances, de passion et de valeurs. Être référent sur ce projet me tient à cœur, car je veux montrer que l'on peut faire des choses positives à Aubervilliers. La ville a souvent une image négative, et c'est à nous, la jeunesse, de valoriser notre commune. Nous voulons résolument faire évoluer les choses. J'ai la chance d'être ambassadeur Adidas, l'équipementier sportif ayant accepté d'être notre partenaire et de nous suivre tout au long de l'année. D'ailleurs, pour l'information des plus passionnés, je participe à une web-série intitulée *Dans le Game* avec Hakim Jemili, diffusée sur le compte Instagram d'Adidas Paris.

FORUM SERVICE CIVIQUE

Le service Jeunesse a organisé le 21 octobre 2020 le premier Forum service civique, dans les locaux de la mairie. Cet événement a permis d'apporter des informations sur le dispositif, notamment sur les conditions d'engagement. L'action a été portée par le CLJA. « Au sein du conseil, de nombreux jeunes ont déjà effectué un service civique. Grâce au forum, ils ont pu partager leurs expériences passées, ce qui rend le message plus concret pour les personnes qui se montrent intéressées », détaille Nora Aoudjane, responsable du CLJA. Dans la continuité de ce forum, la Municipalité accueillera dix volontaires pour expérimenter le dispositif du service civique au titre de l'année 2021-2022. Le service Jeunesse, quant à lui, s'est engagé à accompagner de très près, tout au long de l'année, le parcours de ces dix volontaires.



Aider les étudiants en détresse



En chiffres

8 144

étudiants accueillis en licence et en master sur le campus Condorcet.

14

résidences étudiantes implantées à Aubervilliers.

1 étudiant sur 3

a déclaré avoir rencontré des difficultés financières pendant le premier confinement.

(Source : Observatoire national de la vie étudiante, « Repères conditions de vie - 2020 ».)

» Permanences d'écoute, distribution de paniers-repas... Le campus Condorcet mène des actions concrètes pour répondre aux besoins des étudiants les plus démunis ou isolés.

De nombreux étudiants l'ont exprimé au cours des derniers mois : **la crise sanitaire a eu un impact majeur sur leur état psychologique.**

Au campus Condorcet, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour leur venir en aide.

Depuis quelques mois maintenant, les étudiants sonnent l'alarme quant à la dégradation de leur état psychologique. D'autant qu'avec ses 14 résidences spécialisées, Aubervilliers est désormais une véritable commune étudiante, directement concernée. Alors, quel diagnostic faut-il dresser de la situation, et quelles solutions ont-elles été apportées ?

« La désocialisation est un phénomène difficile. Nous sommes des êtres sociaux », observe Véronique Dauvergne, adjointe au Maire élue à la Santé. À ses yeux, l'un des premiers facteurs de détresse des étudiants est l'isolement : « Ce n'est pas tant le confinement que l'absence de perspective, ne pas savoir quand la situation reviendra à la normale, qui est difficile à vivre. » L'adjointe au Maire relève toutefois que le secteur de la psychiatrie n'a pas noté d'augmentation du nombre d'hospitalisations chez les étudiants. Cela dit, il y a bien eu davantage de consultations. D'après les travailleurs sociaux, il existe un mal-être psychique, une souffrance morale liée à l'absence de contacts mais aussi, souvent, à une perte d'activité et donc de revenus.

Véronique Dauvergne se soucie particulièrement des jeunes qui vivent seuls en appartement, tout comme des étudiants étrangers, évidemment éloignés de chez eux : « Ces derniers m'inquiètent beaucoup. Ils sont sortis du cocon familial depuis peu et n'ont pas pu retourner dans leur famille pendant les fêtes. Or ces retrouvailles sont très importantes, ce sont des rituels. Et nous aimons les rituels. » Une telle rupture s'observe moins fréquemment en cité universitaire, où les liens sociaux ne sont pas totalement coupés. Avec le gardien, avec les autres résidents, les interactions y subsistent.

Alors que faire pour aider les étudiants ? « Dès le premier confinement, nous avons anticipé les demandes d'assistance en diffusant auprès des structures compétentes les recommandations de l'ARS, ainsi que des informations sur les lieux et plateformes proposant un soutien psychologique », précise l'élue. Et d'ajouter : « Nous leur avons aussi proposé de faire connaître les besoins observés en santé mentale et d'organiser des interventions dans leurs établissements. »

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Louis Dassonneville, directeur de la vie de campus à Condorcet, revient sur les dispositifs mis en place pour les étudiants. Et d'abord sur l'aide psychologique. « Dès le premier confinement, nous avons réfléchi, avec le gestionnaire de l'Association des résidences pour étudiants et jeunes (Arpej), à des solutions immédiates (paniers repas et soutien psychologique) permettant de répondre aux besoins », précise-t-il. Le lundi et le mardi, par exemple, de 13 h 30 à 17 heures, des permanences sont animées par des bénévoles de l'association La Porte Ouverte qui accueillent et écoutent les étudiants au sein du pôle socio-médical, au rez-de-chaussée du bâtiment de recherche Sud. L'anonymat est préservé. La structure opère comme un relais et oriente au besoin l'étudiant vers des praticiens ou des services d'assistance sociale.

D'autres dispositifs existent, à plus large échelle. Témoin le site lancée par la Région, Écoute étudiants

Île-de-France, qui permet d'entrer en contact avec des psychologues, de visu ou à distance. Citons également le dispositif Happsly Line et ses thérapeutes « en ligne », ou encore la plateforme Nightline via laquelle des étudiants bénévoles assurent une écoute entre 21 heures et 2 heures 30. « La nuit est un moment de solitude tout particulier pour les étudiants fragiles. L'objectif est de répondre à un problème immédiat », souligne Louis Dassonneville.

AIDE ALIMENTAIRE

Mais la fragilité psychologique des étudiants est aussi due à des difficultés financières. Pour y faire face, un volet d'aide alimentaire est mis en place en partenariat avec l'EHESS et avec le soutien de Linkee, structure qui récupère des invendus auprès des grossistes, des restaurateurs, etc., et distribue des paniers tous les quinze jours auprès de ceux qui en ont besoin. Dans ce même cadre, la direction de la vie de campus a collaboré avec le Crous pour que chaque personne disposant d'une carte d'étudiant puisse bénéficier de deux repas par jour à un euro.

Autre sujet mis en lumière par le directeur de la vie de campus : la précarité menstruelle. « Les annonces gouvernementales vont dans le bon sens, selon moi. Pour notre part, nous essayons de travailler sur tous les sujets, notamment celui-ci, qui se montre coûteux pour les étudiantes. » Louis Dassonneville, on l'aura compris, est un homme volontaire : « Nous ne voulons pas baisser les bras face à la situation actuelle. Le lien avec le territoire que nous avons engagé doit se réinventer. Nous continuons de programmer des choses, nous maintenons le lien avec le tissu associatif d'Aubervilliers. Le campus n'est pas juste un lieu d'étude et de recherche, c'est un lieu de vie pour tout le monde. » Et ce « tout le monde » comprend aussi les entreprises, les associations, les riverains. Faire vivre l'université n'est rien de moins qu'un défi.

Tom Malki

FIL ACTU COVID-19

PRÉINSCRIPTIONS VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Afin de préparer les moyens logistiques nécessaires, de favoriser l'accès de tous à la vaccination et de mieux répondre aux questions des personnes souhaitant se faire vacciner, la Ville d'Aubervilliers a mis en place un formulaire de préinscription sur son site Internet : www.aubervilliers.fr

Si vous ne faites pas partie des personnes prioritaires, **préinscrivez-vous dès maintenant** pour être contacté dès que vous serez éligible à la vaccination.

Cette attente peut durer quelques jours ou plusieurs semaines en fonction du profil plus ou moins prioritaire que vous présenterez.

À cette mesure prise par la Municipalité, s'ajoutent :

- La mise en place d'**actions de promotion de la vaccination** sur les marchés (avec inscription possible en direct pour la vaccination).

- Des actions de communication renforçant l'information de la population.

- Des **appels téléphoniques** des personnes de plus de 70 ans connues par le Centre communal d'action sociale (CCAS), la Direction autonomie ou le service social.

- La création d'une adresse e-mail dédiée aux professionnels de santé qui peuvent recommander leurs patients répondant aux critères.

LE POINT SUR LA VACCINATION À AUBERVILLIERS

Cette campagne de vaccination se déroule en fonction de l'approvisionnement en vaccins par l'État.

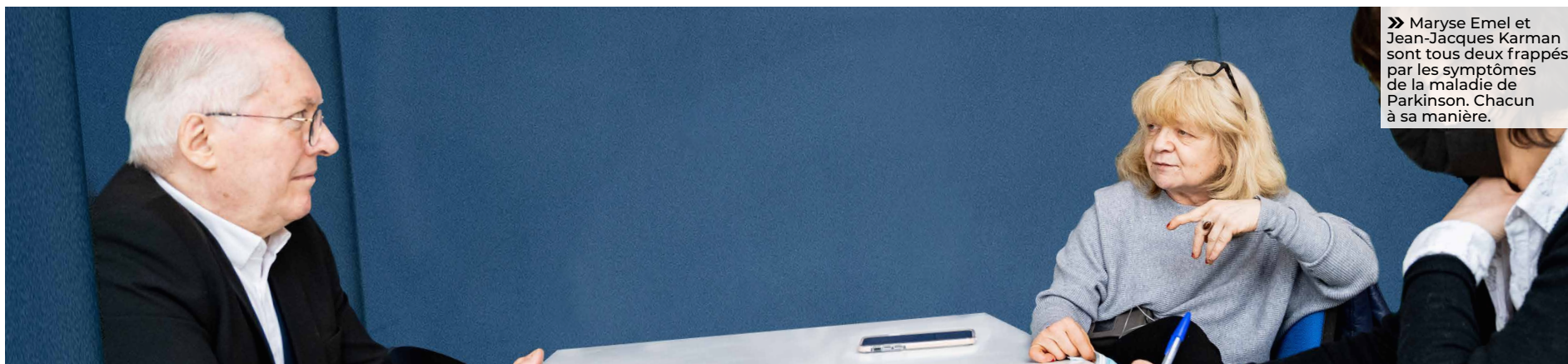
- **758** personnes ont été vaccinées, dont 404 en primo-vaccination, pour la semaine du 1^{er} au 7 mars.

- **919** personnes ont été vaccinées, dont 620 en primo-vaccination, pour la semaine du 8 au 13 mars.

- **690** personnes ont été vaccinées, dont 607 en primo-vaccination, pour la semaine du 15 au 20 mars 2021.

- **1173** personnes ont été vaccinées, dont 1063 en primo-vaccination, pour la semaine du 22 au 27 mars.

Les personnes prioritaires et n'ayant pas accès à Internet peuvent prendre rendez-vous au **01 71 89 61 95**, entre 9 h et 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi.



» Maryse Emel et Jean-Jacques Karman sont tous deux frappés par les symptômes de la maladie de Parkinson. Chacun à sa manière.

Changer de regard sur la maladie de Parkinson

La Journée mondiale Parkinson, le 11 avril prochain, sera

l'occasion de **se mobiliser**

face à cette maladie

neurodégénérative. Elle touche

plus de 200 000 personnes

en France. Parmi lesquelles

Maryse Emel, conseillère

municipale et professeure

de philosophie,

et **Jean-Jacques Karman**,

personnalité politique bien

connue des Aubervilliersiens.

Interview croisée.

N'avez-vous pas hésité, l'un et l'autre, avant d'accepter de participer à cette rencontre, et pour parler de la maladie de Parkinson ?

Jean-Jacques Karman (J.-J.K.) : Absolument pas. C'est la preuve pour moi que l'on peut être parkinsonien et être toujours sur le devant de la scène. Je suis d'ailleurs en pleine forme, et j'ai décidé de reconquérir la Mairie ! Je souhaite que la ville repasse à gauche. J'entends bien me battre pour cela.

Maryse Emel (M.E.) : De mon côté, je parle très souvent de ma maladie, afin que le regard des gens change à ce sujet. Je ne supporte plus les moqueries. Je souhaite parler de nos expériences respectives avec Jean-Jacques Karman, d'autant plus que je trouve que c'est un très bel

homme... dans sa catégorie ! Et puis nous avons la chance d'être des élus municipaux, et donc d'être suffisamment visibles pour que l'on nous écoute.

En quoi votre prise de parole peut-elle changer le regard que portent les habitants sur cette affection ?

M.E. : Cela va permettre à celles et ceux qui nous liront de comprendre que les symptômes visibles de la maladie de Parkinson diffèrent d'une personne à une autre. L'âge moyen du diagnostic est de 58 ans. Je témoigne pour donner du courage à ceux qu'une invalidité affecte et qui finissent par se cloîtrer. Non ! Le sentiment de honte contribue à accélérer l'évolution de la maladie vers son terme : la perte de toutes les acquisitions du corps.

J.-J.K. : En ce qui me concerne, j'ai appris que j'avais cette maladie à l'âge de 68 ans. Ce fut un choc. Cela a brisé mon mandat de conseiller départemental. J'ai cru que je ne m'en relèverais jamais. Puis la force de mon engagement politique, l'esprit de résistance qui m'a toujours animé, Aubervilliers que j'ai dans la peau, ont fait que j'ai repris goût à la vie. Je ne me voyais pas tout arrêter. D'ailleurs, je compte bien vivre jusqu'à 100 ans !

M.E. : Étant beaucoup plus atteinte que vous par cette maladie et depuis plus longtemps, je souhaiterais décider des conditions qui seront celles de la fin de ma vie. Je milite pour le droit de mourir dans la dignité.

Quels sont les principaux symptômes qui affectent votre quotidien ?

J.-J.K. : En ce qui concerne la marche, je n'ai aucune difficulté pour l'instant. Mais j'ai perdu l'odorat, et cela n'a rien à voir avec la Covid ! Ce qui me dérange le plus est le ton de ma voix qui a changé, mon élocution également. Mes idées demeurent très claires, mais pour les formuler il y a parfois comme un blocage qui peut se montrer déstabilisant. Je cherche mes mots. Entre ma pensée et ma parole, tout me paraît plus lent. Cela dit, même si mes idées sont beaucoup plus marquées, j'ai

conservé le même esprit critique : je suis pour l'éloge du doute, et plus que jamais dans ce monde qui vit à un rythme effréné.

M.E. : J'ai commencé à jouer de la contrebasse ! Professeure de philosophie, j'écris également. Je n'ai jamais eu l'esprit qui fonctionnait aussi vite, comme si j'étais dans l'urgence. Mais j'ai aussi appris la patience, et à faire comme mon petit-fils quand il tombait : me remettre debout. La colère a fini par laisser place à ce qui m'a toujours animée : le désir d'aller jusqu'au bout de ce que je porte en moi.

La maladie de Parkinson est due à une destruction des neurones.

Maryse Emel, lors d'autres échanges que nous avons eus à titre personnel, vous revenez très souvent sur le regard des autres...

M.E. : Celui-ci est terrible. Vous devez prouver sans cesse vos compétences, aucun droit à l'erreur. Oui, j'ai la maladie de Parkinson. Oui, cela rend mon élocution parfois difficile. Oui, ma façon de marcher

peut être titubante. C'est ce que les neurologues appellent des « fluctuations motrices ». Non, je ne suis pas alcoolique. Oui, les médicaments provoquent des effets secondaires et des addictions (jeux d'argent, achats compulsifs, grignotage...). J'ai à présent une pompe à apomorphine qui est dans un étui et que je porte autour de la taille. Le médicament est donc automatiquement injecté dans mon corps via une perfusion.

J.-J.K. : Quant à moi, tous les matins, je prends six comprimés de L-Dopa, puis deux le midi et trois le soir. Les séances d'orthophoniste sont bihebdomadaires. J'ai également connu une addiction liée à la prise de médicaments. Je fais aussi 120 pompes matin et soir, et je fredonne chaque jour *Le Chant des Canuts*.

Il se met à chanter, Maryse Emel l'accompagne peu à peu et, ensemble, ils finissent sur « *Nous tisserons le linceul du vieux monde Car on entend déjà la révolte qui gronde. C'est nous les Canuts Nous sommes tout nus.* »

Propos recueillis par **Céline Raux-Samaan**



» C'est un moment que nous avons tous attendu. Et que les petits d'aujourd'hui attendent aussi. Ce moment a un sens.

En chiffres

873 000 €

C'est le montant total des travaux réalisés (en supplément du plan de 2,5 millions d'euros initialement prévu) dans les écoles par la Municipalité depuis la rentrée de septembre 2020.

35 écoles

soit 16 écoles maternelles et 19 écoles élémentaires à Aubervilliers.

Environ 9 000 élèves

scolarisés en primaire (écoles maternelles et élémentaires) dans la ville.

La récréation, 150 ans d'histoire

Le 10 avril 1867, plusieurs années avant les lois de Jules Ferry, est promulguée la loi sur l'enseignement dans les classes du primaire, sanctionnées à leur terme par le certificat d'études. Et c'est à Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique sous le Second Empire, que l'on doit l'invention d'une pause de 10 à 15 minutes à l'extérieur, dans la cour, deux fois par jour. Son but premier est de réduire la fatigue qu'entraînent trois heures de cours consécutives.

Organisation du temps passé en classe, programme des connaissances à acquérir et classement des élèves sur une échelle de notes, telles sont les instructions transmises aux instituteurs par Octave Gréard, inspecteur pédagogique de la Seine, département qui inclut alors Aubervilliers. Le but est d'abord d'éviter le vagabondage des enfants, le registre des délibérations du conseil municipal d'Aubervilliers signalant de tels comportements, par exemple, du côté des Quatre-Chemins.

QUAND L'INSTITUTEUR DEVIENT LE PILIER DE L'INSTRUCTION

Désormais les élèves sont regroupés non pas selon leur âge, mais selon leur niveau. Priorité est également donnée à l'enseignement collectif dans une salle de classe. Une importance alors toute nouvelle est conférée à l'instituteur dans l'Instruction générale : il doit compter d'abord sur lui-même pour conduire son enseignement, et il sera craint et respecté pour son savoir, socle de son autorité.

Rester plusieurs heures assis à écouter le cours fatigue l'esprit, mais aussi le corps. Le bavardage, l'agitation, l'absentéisme, en sont les conséquences. La cour de récréation est donc un espace qui stimule une imagination créatrice. Lieu de la singularité, la cour est ce moment d'adaptation des consignes générales aux histoires particulières, loin de l'espace de la rue, qui n'est en rien comparable.

Maryse Emel, professeure de philosophie et conseillère municipale

Enjeux et vertus de la récré

La cour de récréation d'une école maternelle n'est pas un territoire anodin. En plus de la détente, **l'initiation à la vie sociale** est l'une de ses vocations.

Située au croisement de l'avenue Victor-Hugo et de la rue Louis-Fourrier, l'école maternelle Stendhal reste silencieuse jusqu'à 10 heures, quand sonne la première « récré ». Les enfants se précipitent alors pour emplir la cour de cris et de rires. Ils y trouvent une structure avec toboggan et filet, mais aussi une balançoire à ressorts, une petite maison, des tunnels en béton.

L'établissement scolaire ne compte pas moins de 10 classes, d'environ 25 élèves chacune. Il y existe donc deux temps de récréation pour éviter un brassage d'enfants excessif, surtout en cette période pandémique. Et c'est un vrai défi «logistique». De plus, chaque élève a droit à 30 minutes de pause par demi-journée. Davantage que ceux de cours élémentaire, qui n'en profitent que durant 10 minutes. Selon Catherine Andrieu, directrice de l'école depuis plus de 20 ans, ce moment est nécessaire pour « créer des histoires, des

aventures, des jeux, des compétitions. Nous laissons aux enfants le temps de construire la relation sociale. »

La cour de récréation est aussi un espace de mixité. Il arrive que les garçons et les filles jouent ensemble. « Nous n'imposons rien aux petits, mais nous les reprenons systématiquement quand ils disent que tel jeu est pour les unes ou tel autre pour les uns », poursuit la directrice. Parfois, d'ailleurs, des jeux réunissent l'ensemble des enfants. Quant aux élèves en situation de handicap, ils peuvent bien évidemment accéder à la cour de récréation s'ils le souhaitent. Et pour ceux qui jouent seuls, la situation varie. « Il existe différents profils, explique la directrice. Si l'enfant est timide, on incite les copains et les copines à aller vers lui. En outre, certains enfants ont besoin de s'isoler car la collectivité ne leur convient pas. On leur laisse alors ce moment pour développer leur imaginaire. »

UN LIEU RÉGLEMENTÉ

Si la récréation est surtout un espace où l'enfant goûte à l'autonomie, il n'en reste pas moins un lieu réglementé. « Celui qui ne respecte pas les règles de la vie en collectivité peut être puni, mais pas privé de ce moment où il s'échappe de la classe. Il est alors placé sur un banc le temps qu'il se calme. » C'est pourquoi la récré est une étape essentielle dans la formation des petits. Catherine Andrieu insiste : « L'école maternelle apporte découverte de la vie sociale et autonomie. » Ainsi, la récréation n'est certes pas un lieu d'apprentissage des connaissances, mais d'abord un territoire de socialisation. Les enfants en sortent grandis, prêts à endosser leur statut d'élève.

Tom Malki

La récréation est un lieu d'autonomie.

Un après-midi à livres ouverts

© Mohand Lamine Ikhettaht



» Samira, un « livre » en train de raconter son histoire à la Maison pour tous Henri-Roser, le 27 janvier 2021.

Le samedi 17 avril prochain, à la Maison pour tous Henri-Roser, et dans l'esprit d'une **expérience artistique** menée en janvier dernier, les Albertivillariens pourront **consulter des « livres »** d'un genre original.

Beaucoup de choses nous manquent depuis le début de la crise sanitaire, et parmi elles, la possibilité d'entrer en contact avec de nouvelles personnes. Et pourtant ce dialogue si précieux qui peut s'établir d'un inconnu à un autre a bien eu lieu pour certains habitants d'Aubervilliers ! Grâce à la Bibliothèque vivante de la compagnie Sapiens Brushing. Cette initiative à la fois artistique et citoyenne propose une rencontre entre des livres « vivants », en l'occurrence des personnes qui font le récit oral d'un moment de leur vie, et des auditeurs assistant à la scène comme autant de lecteurs. « *La Bibliothèque vivante s'inspire de la Bibliothèque humaine, ou Human Library. C'est une idée qui avait été lancée par l'ONG danoise Stop the Violence, qui se proposait de lutter contre les préjugés en partant de ce constat fort simple : on a des idées toutes faites sur les gens tant que l'on n'a pas passé quelques minutes avec eux* », explique Mélanie Collin-Cremonesi, co-chef du projet.

Bien connue pour ses créations participatives féministes et de qualité (le spectacle *Aguas Vivas*, créé avec des habitantes d'Aubervilliers, pourrait faire date), la compagnie Sapiens Brushing enrichit l'idée de base avec le concours d'une compagnie de théâtre. Au cœur de l'hiver, quatre ateliers ont ainsi été montés pour préparer Samira, Josy et Alicia à prendre la parole en tant que « livres ». « *Elles allaient faire plusieurs fois le même récit à différents lecteurs*

dans la même journée. Nous les avons aidées à formuler leurs idées, à structurer leur pensée. Car se raconter n'est pas si facile. Ensemble, nous avons donc fait le partage entre ce qu'elles voulaient dire et ce dont elles ne pouvaient pas parler », détaille Stéphane Dupéray, directrice de la compagnie, qui a elle-même participé à l'opération en tant que « livre » lors de cette première session.

Parmi les récits qu'on pouvait entendre en janvier, et qui pourraient aussi être contés lors de la deuxième session d'avril, celui d'Alicia Fernandez, jeune femme handicapée qui éprouve des difficultés à trouver du travail en raison de ses problèmes d'élocution [lire aussi page 7]. Pour elle, l'expérience fut manifestement révélatrice : « *J'ai trouvé très libérateur de pouvoir m'exprimer sur ces problématiques, avec, de surcroît, la possibilité d'écouter les histoires des autres femmes* », affirme-t-elle. « *J'ai vu ce travail comme une façon de mettre en valeur des personnes qu'on écoute peu, ou qui ont rarement l'occasion de prendre la parole* », commente Adeline Lerigoleur, directrice de la Maison pour tous Henri-Roser, où les ateliers et la représentation ont eu lieu. Consciente de la dimension citoyenne de la Bibliothèque vivante, elle s'est alliée à la compagnie pour trouver des volontaires dans le quartier et dans la ville : « *C'est une initiative importante pour les riverains, grâce à laquelle nous amenons un peu de théâtre et de talent auprès de ceux qui n'y ont pas toujours accès* », poursuit-elle.

C'est une rencontre entre des livres « vivants » et des auditeurs.

La rencontre entre habitants à la fois auditeurs et conteurs est effectivement le point d'orgue de cette opération que l'on pourrait surnommer « un lecteur, un livre ». Et pour que le dialogue entre eux deux soit plus spontané, la compagnie a su ménager quelques rebondissements. « *Quand le lecteur arrive, le livre lui demande : "Pourquoi m'avez-vous choisi ?"* », précise Mélanie Collin-Cremonesi. « *L'aspect le plus intéressant de ce protocole est que la réponse du lecteur m'offre une autre porte d'entrée, un biais qui me permet de renouveler mon récit à chaque fois* », complète Stéphane Dupéray, qui s'exprime ici en tant que « livre ».

On peut cependant parier que l'histoire racontée cet hiver était perçue différemment par chaque lecteur et qu'elle venait épouser sa propre vision du monde. « *Si elle est bien habillée, c'est qu'elle doit être riche* », « *Est-ce que*

cette personne est trop bête pour parler vite ? », « *Stéphane, ce n'est pas un prénom de fille* »... Pendant une vingtaine de minutes de tête-à-tête, les habitants ont ainsi pu échauffer un début de réponse, une réponse complexe et toute personnelle à ces idées reçues que nous formulons en nous-même au moment où nous croisons quelqu'un.

Pour la session d'avril, en cours de préparation, quatre à cinq livres devraient s'ajouter aux trois premiers, dans le but de constituer un « catalogue » où il serait possible de piocher à différents moments dans l'année. « *L'idée serait d'en produire tous les quatre mois, avec des variantes thématiques en fonction du calendrier* », explique la co-chef de projet. Mais les sujets de prédilection de la compagnie Sapiens Brushing ne doivent pas laisser entendre que la Bibliothèque vivante se cantonnerait à des thématiques sexistes. « *Nous proposons d'en dédier une aux métiers, par exemple, autour de la question de l'orientation, pour toucher un public plus jeune* », souligne Mélanie Collin-Cremonesi.

Alix Rampazzo

» Représentation le samedi 17 avril, de 14 h 00 à 17 h 00 (sous réserve de mesures sanitaires)

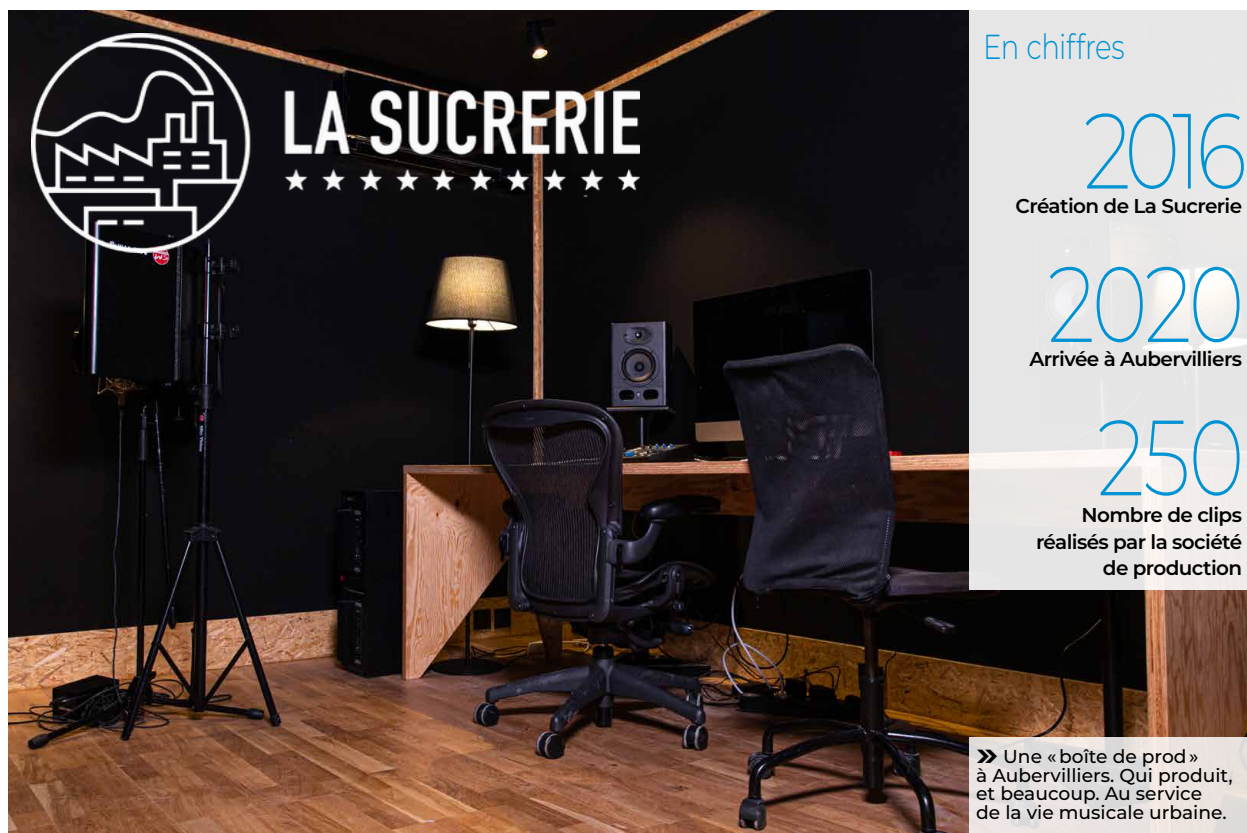
Inscription recommandée à la Maison pour tous Henri-Roser | 38, rue Gaëtan-Lamy | Tél. : 01 41 61 07 07

RÉCIT D'UNE BATTANTE AU GRAND CŒUR

Après l'annonce de sa maladie, Samira s'engage sur un parcours de guérison au cours duquel elle est confrontée à de nombreuses péripéties. En l'occurrence, une suite de négligences médicales entraînant de multiples gestes chirurgicaux aux suites douloureuses, lesquelles auraient pu être évitées. Mais cette battante au grand cœur a toujours préféré voir les leçons qui se cachent derrière les obstacles. Voilà pourquoi elle peut aujourd'hui partager son amour du vivant, et dispenser quelques conseils sur l'utilité d'écouter son corps et sa petite voix intérieure.

A.R.

La Sucrierie, un lieu à l'image de la ville



La ville d'Aubervilliers multiplie les initiatives culturelles et artistiques. Entre autres par **la mise en lumière** des talents de la scène française.

La Sucrierie y contribue.

Installée à Aubervilliers depuis février 2020, la « boîte » de production La Sucrierie est à l'origine de nombreux clips musicaux de la scène musicale urbaine. Elle a ainsi réalisé des vidéos d'artistes connus comme ceux du duo Madame Monsieur, de Bilal Hassani ou encore de Hatik. Dirigée par Anne Rivoallan, La Sucrierie s'appuie sur une équipe de réalisation et de direction artistique qui se lance des défis à chaque projet : le duo Alain & Lucas, Camille Barbé, Charlotte Steppé, Samuel Collin et Thibault Fretay, dirigeant de la société 400 Titres, et bien d'autres encore.

Créée en 2016, La Sucrierie compte plus de 250 clips à son actif. Longtemps spécialisée dans ce domaine, la société s'ouvre maintenant à de nouveaux projets. « Nous avons pour vocation de divertir, d'inspirer et de faire réfléchir par l'image. Nous travaillons ainsi sur des documentaires, des fictions et des courts métrages. Récemment, nous avons collaboré avec Ghatt'up, une association très active en Seine-Saint-Denis – notamment à Montreuil et à Stains – qui aide les jeunes des « quartiers » à lancer leurs projets. Ensemble, nous avons lancé la Web série Nos Daron. ne.s, une expérience fondée sur des témoignages visant à

rendre hommage à nos parents », détaille Steven Clerima, producteur de La Sucrierie. Précisons-le, la société n'a pas fixé son camp de base à Aubervilliers par hasard. « Nous souhaitons nous installer dans un endroit où il se passe des choses au plan culturel et au plan artistique. La proximité des studios de cinéma et de télévision de La Plaine-Saint-Denis est aussi un vrai « plus », ajoute le producteur. Autant le dire, La Sucrierie est un espace de création unique : podcasts, vidéos, musique, photo, etc. « Nous formons un vraie famille. Il existe une forte synergie entre tous nos projets, c'est un authentique laboratoire d'idées », assure encore Steven Clerima. De fait, la Direction des Affaires culturelles (DAC) de la Ville compte bel et bien travailler avec La Sucrierie. « Nous effectuons une mise à jour de la présence des nouvelles structures culturelles. L'idée est de mettre en place un réseau entre les artistes de la ville et ces nouveaux acteurs. Nous souhaitons créer une véritable synergie artistique », explique Samia Khitmane, responsable du pôle Arts visuels et du Bureau des tournages à la DAC.

La Sucrierie est un espace de création unique.

PRÊTS À S'INVESTIR

La Sucrierie compte bien faire profiter la ville et les habitants d'Aubervilliers de son savoir-faire et de ses moyens de production. Autrement dit, s'ancrer résolument dans le paysage culturel local. « Nous voulons écouter tout le monde, rencontrer des interprètes, donner des conseils. Même si nous ne « signons » pas un artiste, nous pouvons lui proposer de travailler ensemble. Si jamais vous avez des projets de documentaires ou de fictions ancrés dans le réel et que vous cherchez une boîte de production, nos portes sont ouvertes », conclut le producteur. L'appel est lancé.

Quentin Yao Hoquante

» Pour contacter La Sucrierie, rendez-vous sur son site Internet : www.lasucrierie.tv

AGENDA CULTUREL (SOUS RÉSERVE DES MESURES APPLICABLES AU COVID-19)

CINÉMA

Carte blanche à Laurence Lascary

» Le vendredi 2 avril à 19 h 30 en ligne, sur la page Facebook de la Ville

Originaire de Bobigny, Laurence Lascary a fondé la société de production De l'autre côté du périph' en 2008. Avec son catalogue riche en formats et en genres, cette équipe passionnée veut illustrer la société française dans sa diversité. À travers une sélection de trois films et d'un film invité, le public aura l'occasion de plonger dans un univers à la fois riche, poétique et engagé.

Au programme :

Nos rugissements, de Steve Achiepo, 2017, 14'

La Reine de l'évasion, de Aurélie Cardin, 2018, 13'

Minh Tâm, de Vincent Maury, 2016, 25'

Film invité : *Ti Moun'Aw*, de Nelson Foix, 2020, 18'

Rendez-vous le vendredi 2 avril à 19 h 30 sur la page Facebook de la Ville d'Aubervilliers pour une soirée spéciale cinéma !

SPECTACLE VIVANT

Spectacle Sguillada, de la compagnie La Flux

» Du 22 mars au 3 avril, à l'Espace Renaudie

Parallèlement à cette création de spectacle, la compagnie La Flux déploie une résidence territoriale en direction de la petite enfance et de la parentalité, soutenue par le département de la Seine-Saint-Denis et la Ville d'Aubervilliers. Elle réalisera des interventions dansées dans les crèches municipales et départementales d'Aubervilliers, et dans les centres de PMI.

Espace Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin

Jam Session. Edgar Sekloka : musique noire et hip-hop coloré

» Le vendredi 16 avril à 19 heures, à l'Espace Renaudie

Depuis le début du mois de mars, le rappeur Edgar Sekloka organise des sessions musicales avec des groupes de scolaires d'Aubervilliers, durant lesquelles les élèves sont invités à choisir le style musical des chansons qu'ils doivent ensuite interpréter. Les influences de ces musiques peuvent aller du sebene au blues en passant par le zouk, la folk et le rap. Ces ateliers seront restitués et présentés au public à l'occasion d'une jam session.

Espace Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin

EXPOSITION

After Six #11 – Céline Cléron

» Le vendredi 9 avril à 19 heures, au Centre d'arts plastiques d'Aubervilliers (Capa)

Céline Cléron interroge le côtoiement entre l'homme et l'animal – du moins ce qu'il en reste – ou encore le rapport de l'humanité à son histoire, en faisant souvent appel à des associations comme surgies du surréalisme. Elle entretient une relation quasi symbiotique avec les objets qu'elle crée. Que ce soit par la sculpture, la vidéo ou le dessin, et dans une approche résolument contemporaine, cette artiste propose des espaces parfois incertains, transitoires, où murmure l'inconscient. Dans une recherche poétique, son univers plastique rend visibles tantôt la présence silencieuse de l'animal, tantôt des formes hybrides en mutation, tantôt des corps et des objets en devenir. Cette rencontre aura lieu en présence de l'artiste, en dialogue avec Juliette Fontaine, directrice du Capa.

Centre d'arts plastiques d'Aubervilliers (Capa), 27 bis, rue Lopez-et-Jules-Martin

Agenda Vie de quartier et Maisons pour tous

À votre service

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

120 bis, rue Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 39 50 15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

CALENDRIER

Atelier de couture

Avec l'association Approches au sein du local L'Aquarium, 25, allée Gabriel-Rabot, tous les jeudis à partir de 14 h 30

PERMANENCES DES ÉCRIVAINS PUBLICS DANS LES SALLES DE QUARTIER

» Tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 00 à la salle de quartier André-Karman au 111, rue André-Karman.

» Tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 00 à la salle de quartier Quatre-Chemins au 134, avenue de la République.

» Tous les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 à la salle de quartier Maladrerie/Émile-Dubois, 1, allée Henri-Matisse

» Tous les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 à la salle de quartier de la Villette au 22, rue Henri-Barbusse.

» Tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h 00 à la salle de quartier Centre-ville au 25, rue du Moutier.

» Tous les jeudis de 9 h 30 à 12 h 00 à la salle de quartier Cochenec au 120, rue Cochenec.

En raison de la situation sanitaire et des nouvelles directives gouvernementales, les habitants devront contacter les équipes des deux Maisons pour tous (MPT) à partir du 12 avril 2021 pour obtenir le programme des vacances de printemps :

Maison pour tous Berty-Albrecht : 01 48 11 10 85 / Page Facebook « Maison pour tous Berty-Albrecht »

Maison pour tous Henri-Roser : 01 41 61 07 07 / Page Facebook « Maison pour tous Henri-Roser »

MAISON POUR TOUS (MPT) BERTY-ALBRECHT

44-46, rue Danielle-Casanova
Tél. : 01 48 11 10 85
centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

» Jeudi 8 avril : 9 h 30-11 h 30, atelier tissage. Sur inscription (6 places), gratuit.

» Lundi 12 avril : 14 h 00-15 h 30, Lundi partagé, moment d'échange et convivial.

» Jeudi 15 avril : 9 h 30-11 h 30, Café des parents. Sur inscription, gratuit.

» Jeudi 15 avril : 9 h 30-11 h 30, atelier tissage. Sur inscription (6 places), gratuit.

ACTIVITÉS PARENTS/ENFANTS

» Mercredi 7 avril : 14 h-15 h 00, après-midi jeux en famille. Sur inscription (6 places), gratuit.

» Jeudi 8 avril : 9 h 30-10 h 15, atelier sensoriel pour les tout-petits (jusqu'à 3 ans). Sur inscription (4 places), gratuit.

» Mercredi 14 avril : 14 h 00-15 h 30, atelier loisirs créatifs Bâton de pluie. Sur inscription (6 places), 2 €/famille.

PERMANENCES D'ACCÈS

AUX DROITS

Aide aux démarches administratives sur Internet

» Du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00. Sans rendez-vous, en autonomie.

» Lundi après-midi avec un accompagnement sur rendez-vous.

Assistante sociale de secteur

Rendez-vous sur inscription au service social, 01 48 39 53 00.

Écrivain public (Épiceas)

» Mardi de 13 h 30 à 16 h 00 et un jeudi sur deux de 13 h 30 à 16 h 00. Sans rendez-vous.

» Vendredi après-midi, aide aux démarches numériques. Sur rendez-vous.

Aide à la recherche d'emploi pour les femmes (CIDFF)

» Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00. Rendez-vous sur inscription à la MPT.

Permanence défenseur des droits

» Lundi de 13 h 30 à 16 h 00 sur rendez-vous au 06 56 78 93 39.

Permanence d'accès aux droits de santé

» Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00 sur rendez-vous.

» Jeudi, tous les 15 jours, de 10 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Cours de français

» Mardi de 13 h 30 à 15 h 30. Sur inscription, 5 €/adulte/trimestre.

Cours de français du soir, en raison du couvre-feu

» Lundi et vendredi de 14 h 00 à 16 h 00. Sur inscription.

Atelier couture

» Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 et 18 h 30 à 21 h 30 (le soir en visio en raison du couvre-feu). Sur inscription, 10 €/adulte/trimestre.

Atelier Sur le fil (broderie)

» Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00. Sur inscription, 6 € à l'année.

MAISON POUR TOUS (MPT) HENRI-ROSER

38, rue Gaëtan Lamy
Tél. : 01 41 61 07 07
centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'ACCÈS

AUX DROITS

» Tous les jours (sauf le jeudi matin), de 9 h 00 à 12 h 00

Aide administrative sur Internet, sans rendez-vous.

» Mardi, de 13 h 30 à 16 h 30

Écrivain public (Épiceas), sans rendez-vous.

» Mercredi, de 10 h 00 à 12 h 00

Médiation chinoise (Association Pierre Ducerf), sans rendez-vous.

» Jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00

Aide à la recherche d'emploi (CIDFF), sur rendez-vous au 01 41 61 07 07.

Permanence RSA avec le CCAS, sur rendez-vous au 01 41 61 07 07.

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

Inscription obligatoire pour toutes les disciplines (maximum 5 personnes pour chacune)

» Tous les vendredis, 9 h 30-11 h 00

Femmes et sport en plein air.

» Vendredi 2 avril, 14 h 00-16 h 00

Café des parents. Échanges animés par une professionnelle de la parentalité.

» Vendredi 9 avril, 14 h 00-16 h 00

Atelier de développement personnel afin de prendre du temps pour soi (2 €/personne).

» Vendredi 16 avril, 14 h 00-16 h 00

Atelier Parents « 0-2 ans, tout se joue maintenant ? »

NOUVEAU PROJET

À PARTIR DU 6 MAI

« DES LIVRES À SOI »

À DESTINATION DES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 6 ANS

Parce qu'il n'y a pas besoin de savoir lire pour raconter un livre...

Cinq ateliers pour explorer différents styles de livres.

Trois sorties : en librairie, médiathèque, Salon du livre.

Venez, entre parents, découvrir l'univers des livres pour enfants :

Comment choisir des livres qui plairont à mes enfants ?

Comment les raconter ?

Comment partager ce moment en famille ?

Les jeudis tous les 15 jours, le matin ou l'après-midi, à partir du mois de mai, à la Maison pour tous Henri-Roser, au 38, rue Gaëtan-Lamy.

Votre participation est gratuite mais essentielle sur l'ensemble du projet.

Vous pouvez vous inscrire même si vous ne savez pas lire.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez Jeanne Chevalier au 01 41 61 07 07 ou par e-mail : jeanne.chevalier@mairie-aubervilliers.fr

Un projet porté par la Maison pour tous et la Halte-jeux Roser, la médiathèque Paul-Éluard, ainsi que la PMI Jacqueline-de-Chambrun et la PMI Bernard-et-Mazoyer, en partenariat avec le Salon du livre et de la presse jeunesse.

ACTIVITÉS EN FAMILLE

Inscription obligatoire pour toutes les activités

» Jeudi 8 avril, de 14 h 00 à 15 h 00

Atelier de découverte artistique pour les 0-3 ans et l'adulte qui les accompagne (parent, grand-parent ou assistante maternelle).

» Vendredis 2, 9 et 16 avril, de 16 h 30 à 18 h 00

Temps de jeu en famille.

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

Inscription obligatoire

» Tous les mercredis, de 10 h 00 à 12 h 00

Le coin des enfants (jeux, ateliers créatifs...).

SOUS RÉSERVE DES MESURES APPLICABLES AU COVID-19

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15
SOS Médecin : 01 47 07 77 77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62
Centre municipal de santé Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90
SOS dentaire : 01 43 37 51 00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h 15
Le samedi : 8 h 30 - 12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et stationnement : 01 48 39 51 44

« ALLÔ MADAME LE MAIRE »

Votre Maire Karine Franclet répond à vos questions. Tous les jeudis de 18 h à 20 h au numéro suivant : 01 71 89 61 80

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0 800 202 223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0 810 600 209
Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

« Le budget, c'est avant tout l'application d'un programme politique »



» José Lesserre veille sur les finances de la Ville. Une mission qui est aussi une vocation.

Aménagement, rénovation des bâtiments publics, sécurité: la Municipalité attribue **une ligne de compte à chaque secteur.**

Détails en compagnie de **José Lesserre**, adjoint au Maire en charge des Finances et des Marchés publics.

José Lesserre, pourquoi avoir choisi la délégation aux Finances et aux Marchés publics?

Je milite depuis que je suis tout jeune. Et lorsque je suis arrivé à Aubervilliers en 2015, j'avais déjà travaillé durant 30 ans pour une collectivité locale d'un autre département, où j'étais parallèlement délégué syndical. Après avoir étudié la comptabilité, j'y étais entré un peu par hasard. Puis, mon engagement syndical ne m'ayant pas permis d'évoluer, j'ai pris la décision de partir. Et voilà maintenant 10 ans que j'exerce en tant que directeur financier en région parisienne. Arrivé à Aubervilliers, où j'ai plaisir à vivre, j'ai rejoint le groupe de Karine Francllet et j'ai choisi la délégation aux Finances et aux Marchés publics.

En quoi consiste cette délégation ?

Je m'occupe de la stratégie financière. Autrement dit, de tout ce qui concerne la fiscalité, les investissements, le personnel et l'équilibre financier. Il s'agit évidemment d'une gestion conjointe avec Madame le Maire et ses équipes, car le budget est avant tout l'application d'un programme politique commun. Parmi nos priorités, il y a la sécurité. Concrètement, cela signifie 930 000 euros de dépenses de personnel en plus, liées au recrutement de nouveaux agents dans la police municipale, 920 000 euros pour un centre de vidéosurveillance, et 1,9 million d'euros pour l'installation d'un nouveau centre de police municipale, avec l'aménagement de bureaux. Soit, au total, près de 4 millions d'euros d'investissements destinés à faire de notre ville un territoire plus sûr. Nous voulons une police municipale de terrain, active et attentive aux besoins des Albertivilliersiens. Tout cela constitue l'application de notre programme.

Qu'en est-il des chantiers en cours ou à venir ?

Nous héritons des engagements pris par la précédente Municipalité, que nous soyons d'accord ou pas avec ceux-ci. Nous investissons dans l'achèvement du groupe scolaire du Landy, ainsi que dans la construction d'une crèche et d'une école au Fort d'Aubervilliers. Les équipements sportifs représentent également une part non négligeable des dépenses communales, avec la réhabilitation du centre nautique Marlène-Peratou, du gymnase Guy-Môquet et des stades Auguste-Delaune et du Docteur-Pieyre. S'y ajoute la construction du centre

aquatique du Fort d'Aubervilliers, décision votée à la majorité par l'ancienne mandature en vue des Jeux olympiques de Paris de 2024. Un ouvrage estimé à 38 millions d'euros. C'est ce que j'appelle un projet mal ficelé, mais nous devons faire avec, et en tirer le meilleur parti. Au demeurant, cela va nous apporter la possibilité de créer une piscine où les jeunes Albertivilliersiens pourront apprendre à nager. Quoi qu'il en soit, nous irons chercher des subventions, en plus de celles de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), afin de préserver l'équilibre de notre budget.

« Les équipements sportifs représentent une part non négligeable du budget. »

Qu'en est-il de la partie sociale du budget de la Ville ?

C'est une autre priorité. Qui concerne, à titre d'exemple, les colis délivrés aux personnes âgées – colis validés dans le budget de 2020 –, auxquels ce public se montre très sensible, mais aussi l'allocation de rentrée scolaire pour les enfants, ainsi que l'augmentation de l'aide au Centre communal d'action sociale (CCAS) du fait de la situation sanitaire actuelle. Notez que le CCAS et le Centre municipal de santé (CMS) font l'objet de budgets à part, subventionnés par la Ville, à l'instar de la Caisse des écoles, sujet qui m'importe particulièrement parce que j'en suis vice-président. Il y va de la gestion des bâtiments consacrés aux activités périscolaires et aux vacances des enfants. Nous disposons ainsi d'un centre à Arradon (56) pour les colonies d'été, d'un autre à Saint-Hilaire-de-Riez (85), et d'un autre encore à Piscop (95). Voilà ce qu'est la gestion d'un budget municipal, et voilà mon rôle.

Propos recueillis par **Maya Kaci**

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Francllet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

Travailler en équipe : avec vous, pour vous !

Dès que nous sommes arrivés en juillet dernier, nous avons fait le choix d'adopter une nouvelle méthode : celle de la transparence et de la concertation. L'exemple des négociations relatives aux travaux de la piscine portée par l'ancienne majorité dans un silence qui ne peut aujourd'hui que les embarrasser. Nous ne souhaitons pas suivre leur exemple, auprès de vous, nous en avons pris l'engagement et nous le tiendrons.

Les défis qui se présentent à nous, après des années d'inertie, ne pourront être réglés qu'avec une mobilisation de tous. Avec mon équipe municipale et les services, nous poursuivons ce travail avec les parents d'élèves, avec eux nous souhaitons renforcer notre collaboration pour l'avenir de nos enfants. Récemment, nous avons eu des échanges constructifs avec la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE). Ce travail nous le menons avec les associations pour assurer la continuité alimentaire et la continuité éducative en période de crise. Ce travail nous le menons avec les services de la Police nationale et des services de l'État pour lutter contre l'insécurité et les incivilités, encore trop nombreuses dans notre ville. Ce travail nous le menons avec la Région pour obtenir davantage de subventions pour soutenir l'investissement et les projets porteurs sur notre ville. Ce travail nous le menons quotidiennement à vos côtés pour, qu'enfin, ensemble, nous puissions conjuguer Aubervilliers au futur.



GROUPE L'Alternative Citoyenne !

500 euros de charges par mois et toujours froid à la Mala, il y a urgence



Bon nombre de locataires du quartier de la Maladrerie vivent dans des logements classés F et G. Ces logements sont de vraies passoires thermiques. Ceux-ci sont très mal isolés pour lesquels leurs occupants doivent supporter des charges de chauffage importantes sans pour autant bénéficier du confort minimal. En plus d'avoir froid, les résidents payent des factures d'énergie allant jusqu'à 450 euros par mois. Cette situation

est intolérable, d'ailleurs les résidents se sont tournés vers nous, élus, pour que des réponses leur soient apportées localement. Soucieux de l'inconfort thermique subi par nos concitoyen(ne)s et des conséquences environnementales, nous portons et porterons leur voix auprès de la maire. Il est urgent de s'attaquer à ce désastre économique et écologique, et nous demandons à la maire de faire preuve de volonté en engageant des travaux de rénovation des logements classés F et G de la Maladrerie et des aides financières pour supporter les surcharges thermiques, comme prévu dans son programme « Changeons Aubervilliers », à la proposition n° 63. Karine Francllet prévoyait ainsi « la suppression des passoires énergétiques dans le parc HLM et la migration vers un habitat passif ». Nous proposons également à la majorité actuelle de ne pas s'économiser et d'envisager une étude globale dans toute la ville.

KATALYNE BELAIR
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
GAUCHE RÉPUBLICAINE ET SOCIALISTE

GROUPE Aubervilliers En Commun

Se souvenir des belles choses

Voilà plus d'un an que nos vies sont rythmées par la crise sanitaire que nous traversons.

L'espoir naissant et excitant de la construction d'une réflexion sur le monde d'après, au début du premier confinement, a laissé place depuis à énormément de scepticisme face aux trop nombreuses approximations politiques et à une campagne de vaccination poussive.

Mais il sera important également de se souvenir que Aubervilliers la Solidaire a de nouveau montré son plus beau visage.

On ne pourra pas tous les citer, mais impossible de ne pas saluer et témoigner notre admiration pour les associations De l'Autre Côté, La Pépinière, OMJA, Banlieues Santé, Émergence 93, AMA, Restos du cœur, Maida pour tous, Épicéas, Solidarité Landy, AIDES, Boxing Beats, ainsi que tant d'autres.

Sans oublier le personnel de la Ville et les soignant.e.s de notre territoire qui, dès le début de la crise, se sont mis en action pour aider le plus grand nombre.

À toutes et tous, Aubervilliers vous dit... merci!

À défaut d'avoir entendu la nécessité d'adapter le budget de la ville face à l'ampleur de la crise sociale que nous traversons, nous proposons à la Municipalité d'honorer, au cours d'une cérémonie, dès que nous le pourrons, l'ensemble de ces héroïnes et héros de la crise.

ZISHAN BUTT, ÉVELYNE YONNET-SALVATOR
ET **YONEL COHEN-HADRIA**
CONSEILLERS MUNICIPAUX

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

GROUPE des élu.e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s



Pas de profits sur la pandémie !

Un an. Cela fait un an que la Covid-19 nous empêche de vivre correctement. Nos vies sont sacrifiées et notre santé aussi. La Seine-Saint-Denis est un des départements les

plus touchés. Le virus est un révélateur des inégalités économiques et sociales. Les hôpitaux sont saturés. Les indicateurs deviennent les uns après les autres plus mauvais que lors de la première vague.

Le Canard enchaîné nous apprend qu'en un an 700 lits de réanimation ont été supprimés en France. C'est un scandale!

Il est nécessaire d'agir et vite. La seule solution, c'est la vaccination de masse. La France dispose d'usines qui seraient en mesure de produire des vaccins pour toutes et tous. Seulement, elles en sont empêchées car les brevets leur interdisent de les produire. Cela suffit!

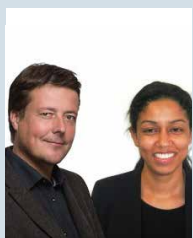
Il ne doit pas y avoir de profits sur la pandémie. La loi permet de lever les brevets pour des raisons d'intérêt national. Nous y sommes! Combien de morts faudra-t-il encore pour que nos dirigeants prennent leur courage à deux mains?

En outre, pour éviter l'apparition de nouveaux variants, il faut vacciner le monde entier et donc produire en masse sans conditions d'achats.

Alors faites comme moi, signez la pétition d'initiative citoyenne européenne pour que le vaccin devienne un bien public mondial : <https://noprofitonpandemic.eu/fr/>

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE socialiste, écologiste et citoyen



Toujours à vos côtés !

Depuis l'entrée dans la crise sanitaire, nous avons porté de façon constructive au conseil municipal les propositions issues de la démarche « Réveiller Aubervilliers ». Pour cela,

tous les échanges que nous avons pu poursuivre et développer avec vous, sur le terrain comme à distance grâce aux nouveaux moyens de communication, ont été particulièrement précieux.

Défense des jardins des Vertus, renforcement de la tranquillité publique en s'appuyant sur la présence humaine, propositions de dispositifs pour renforcer l'accompagnement de notre jeunesse et de nos aînés souffrant particulièrement des restrictions sanitaires : la défense des intérêts des citoyennes et citoyens d'Aubervilliers, dans la fidélité à nos valeurs sociales, démocratiques et écologistes, reste plus que jamais notre seule boussole.

Il faut maintenant espérer que les progrès de la vaccination et l'arrivée des beaux jours permettront de rétablir le lien social pour tous, et de préparer ensemble, depuis le terrain, les échéances décisives à venir pour Aubervilliers. C'est par ce message d'espoir que nous voulons accueillir le printemps, en vous témoignant la constance de notre engagement, en toutes circonstances, et notre détermination à saisir toutes les occasions pour porter votre parole et œuvrer à l'amélioration de votre quotidien.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste



Sécurité, propreté et impôts, la réalité plus forte que les promesses électorales !

Madame le Maire, il est facile d'écrire qu'il faut plus de sécurité et de propreté sur la ville, dans un tract électoral. Des premières mesures ont fait croire à une amélioration. Ces mesures financières n'étant pas maintenues dans le temps, les problèmes sont de retour. Nous, nous avons conclu que la solution était financière pour avoir plus d'intervenants sur le terrain, humains et matériels. Mais lors du vote du budget de la ville, les mesures financières étaient absentes. Rien sur les vigiles, rien sur le matériel en plus, rien pour responsabiliser la population...

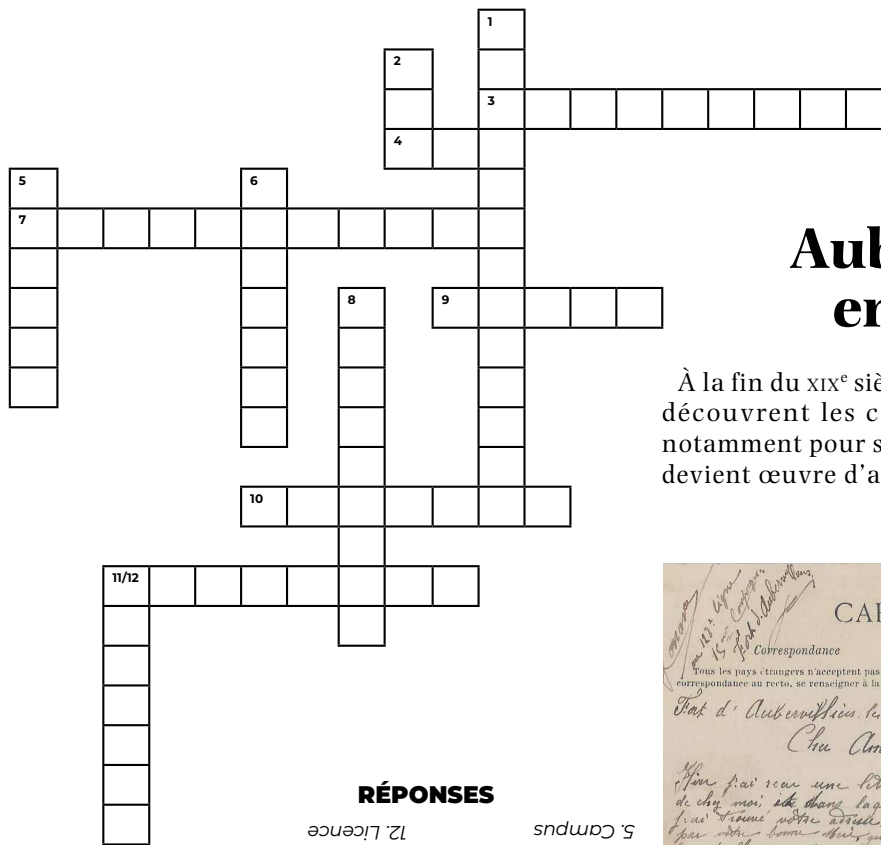
Lors du vote des impôts locaux, nous avons mis en garde devant des décisions cachées. Pour ceux qui règlent la taxe sur le foncier bâti, ils pourraient avoir des surprises. Pour le moment, cette taxe va augmenter de 0,2 % (les bases de l'État), mais un problème se pose : la disparition de la taxe d'habitation entraîne une baisse de rentrée fiscale pour la ville. L'État comble en principe le trou de la taxe d'habitation par le reversement de la taxe sur le foncier bâti départementale à la ville. Mais comme la taxe sur le foncier bâti départementale est moins élevée que la taxe d'habitation supprimée, il y aura forcément un trou financier. À moins de croire au Père Noël, l'État les reportera sur la taxe sur le foncier bâti, donc les impôts de certains Albertivillariens augmenteront.

JEAN-JACQUES KARMAN ET SAFIA BOUCHA
CONSEILLERS MUNICIPAUX

Une grille... à toute épreuve

Le jeu de ce n° 46 a pour sujet le monde étudiant. **C'est l'occasion de réviser ses connaissances** dans le domaine, et peut-être même d'en acquérir de nouvelles...

1. Développement d'aptitudes et de compétences lors d'un parcours universitaire.
2. Sigle du dispositif de santé gratuit destiné aux étudiants.
3. Situation financière difficile.
4. Composante d'une université.
5. Lieu d'études.
6. On l'obtient en passant un examen, un concours, ou en ayant suivi une formation.
7. Contrat passé entre plusieurs étudiants autour d'une activité commune.
8. Installé à Aubervilliers, ce campus international est dédié à la recherche et à la formation en sciences humaines et sociales.
9. Ministre actuellement en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
10. Examen semestriel validant les connaissances.
11. Lieu de vie d'un étudiant.
12. Premier grade obtenu à l'université.



RÉPONSES

- | | |
|----------------|--------------------|
| 12. Licence | 5. Campus |
| 11. Logement | recherche) |
| 10. Partiel | formation et de |
| 9. Vidal | 4. UFR (unité de |
| 8. Condorcet | 3. Précarité |
| 7. Association | 2. SSU (service de |
| 6. Diplôme | 1. Apprentissage |

Aubervilliers en images

À la fin du XIX^e siècle, les habitants de la commune découvrent les cartes postales, qu'ils utilisent notamment pour se donner rendez-vous. L'objet en devient œuvre d'art.



» Ici, l'auteur albertvillarien invite un ami qu'il a perdu de vue. L'écrit revêt une importance particulière à l'époque, alors que, paradoxalement, beaucoup de gens sont encore analphabètes.



» Une version colorisée, entre photographie et peinture. Et une forme d'art qui, dans l'esprit romantique qui marque le siècle, s'efforce de privilégier la délicatesse.



» Les cartes postales se collectionnent, et ces collections se multiplient. On souhaite appréhender le réel par plusieurs angles. C'est une représentation imitative de la réalité.

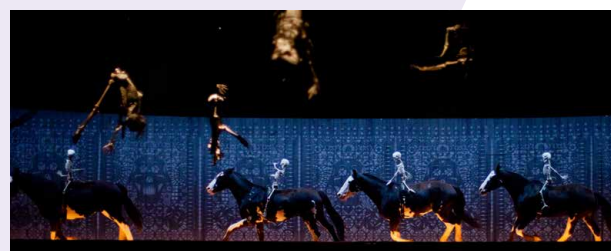
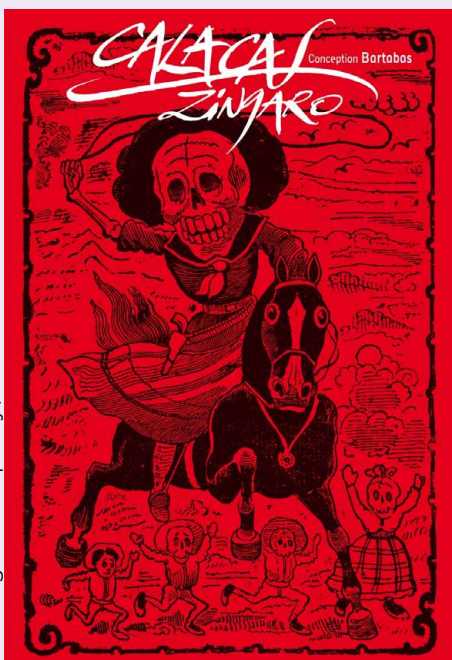
CALACAS DE ZINGARO

Dans le cadre de son projet digital **La culture s'invite chez vous**, la Ville d'Aubervilliers va diffuser le spectacle **Calacas** de **Zingaro**. Véritable danse de l'âme joyeusement macabre, exécutée sur piste et dans les airs, Calacas évolue comme un double carnaval endiablé mené au son du tambour des chinchineros,

LA CULTURE S'INVITE CHEZ VOUS

des fanfares mexicaines et des orgues de Barbarie. Avec encore et toujours le cheval, le plus sûr animal psychopompe qui soit comme passeur, coursier, messenger et ange gardien. Consultez la rubrique dédiée du site de la Ville :

www.aubervilliers.fr/La-culture-s-invite-chez-vous



© Agathe Poupeney / PhotoScene.fr

